

Volgelsheim

n°38 - DÉCEMBRE 2020



BIM

Sommaire

Commune

Mot du Maire	3
Finances 2020	4-5

Au fil de l'année

➤ Cérémonie des vœux du Maire	6
➤ Fête des aînés	6
➤ Loto organisé par les pêcheurs	7
➤ Loto organisé par le CAVO	7
➤ Un transformateur transformé	7
➤ Élections municipales et commissions communales	8-9
➤ Départ en retraite de Daniel BRAUN, chef des ateliers municipaux	10
➤ Un fruitier pour les naissances	10
➤ Convention de partenariat entre la Commune de VOLGELSHEIM et la SEGPA du Collège	10
➤ Rentrée scolaire	11
➤ Périscolaire l'île aux sourires	12
➤ Méritants sportifs	12
➤ Concours des maisons fleuries	13
➤ Visite à l'imprimerie AGI	14
➤ Nouveau site internet	14
➤ Fête de Noël des enfants	14

Travaux de l'année 2020

➤ Cheminement Personne à Mobilité Réduite de la ZAE du Château d'Eau	15
➤ Cheminement PMR rue de la Gare : liaison avec la rue de la Libération	15
➤ Cheminement rue de la Forêt Noire	15
➤ Logements 2 Chemin des écoliers	15
➤ Complexe sportif	16
➤ Lotissement les Pruniers : remplacement des arbres	16
➤ Travaux de voirie 2020	16

Infos pratiques

➤ Infos administratives	17
➤ Plan et liste des rues	18 à 20
➤ Urbanisme	21
➤ Adresses utiles	22-23

État civil du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020

➤ Naissances	24
➤ Mariages	24
➤ Décès	24

On nous prie d'insérer

Présentation de l'Association « Un Temps pour Soi »	25
Une association pour l'apprentissage de l'allemand mais pas que !	25

Dossier

Le confinement vu par les enfants	26 à 33
---	---------

Divers

➤ Calendrier des manifestations	34
➤ Coordonnées des présidents d'associations	35



Le mot du Maire

Chères Volgelsheimois, chers Volgelsheimois,

Ce matin, en prenant mon stylo pour écrire mon édito, je l'ai trouvé particulièrement pesant et manquant d'entrain à poser les premiers mots sur ma page blanche. Ce rendez-vous avec notre BIM était, chaque année, un moment de joie partagée mais aujourd'hui ma plume a du mal à transcrire cette gaieté afin de vous la transmettre à vous, lecteurs.

Sans doute est-ce dû à cette période très difficile que nous traversons ? Il y a bien sûr ce virus qui touche chacun d'entre nous, de près ou de loin. Il s'est invité sournoisement dans nos vies avec force et nous contraint à des sacrifices de toutes sortes. La COVID19 nous empêche de profiter de nos parents, enfants, petits-enfants, amis et isole chacun d'entre nous encore un peu plus. Il touche aussi nos entreprises, nos commerces et surtout les plus petits. Il contraint nos médecins, infirmières et tous ceux qui travaillent dans le monde médical à œuvrer plus que de raison, dans des conditions difficiles. Malgré cela, ils donnent sans cesse le meilleur d'eux-mêmes pour sauver nos vies. J'y associe également ambulanciers et pompiers qui se retrouvent en première ligne régulièrement. J'ai aussi une pensée pour le monde associatif et culturel qui ne peut plus s'exprimer et créer ce lien social si important pour notre société.

Et puis, comme si cela ne suffisait pas, il y a ces attentats horribles qui touchent régulièrement notre pays. Ces familles endeuillées qui ont perdu mari, père, épouse, mère... sauvagement assassinés par des terroristes qui cherchent à diviser pour mieux régner. La France doit continuer à rester ouverte, diverse et accueillante et protéger tous ceux qui respectent notre démocratie et nos valeurs.

Concernant plus précisément notre Commune, je veux d'abord dire « merci » pour la confiance que vous m'avez accordée en me reconduisant à la fonction de Maire pour les 6 prochaines années. Ensuite, au nom de l'équipe qui m'entoure, je veux également remercier chaleureusement les électrices et électeurs qui ont fait confiance à cette liste que j'avais l'honneur de conduire. Je les remercie doublement car ils ont probablement pris des risques en venant voter du fait de la COVID-19. Ce résultat témoigne de la confiance de la population à notre égard, de l'approbation de notre programme et de nos projets.

2020, vous vous en doutez, a été une année difficile pour l'équipe municipale. Entre les confinements et les protocoles sanitaires à appliquer dans tous les lieux publics, le programme des projets a été difficile à lancer. Nous avons surtout essayé de répondre au mieux à vos attentes dans le cadre de la crise sanitaire que ce soit pour les particuliers, les écoles, le

périscolaire et les associations. Je tiens ici à remercier sincèrement tout le personnel communal qui a œuvré sans relâche à nos côtés durant cette année difficile et ce pour le bien de nos habitants.

Le premier gros projet sur lequel nous avons commencé à travailler est le périscolaire. Nous allons lancer une étude globale pour définir la meilleure solution à la fois sur le plan organisationnel que financier.

Le projet « photovoltaïque » de notre commune avance et nous avons reçu récemment l'arrêté accordant le permis de construire pour la centrale solaire qui se situera sur l'ancien terrain militaire rue de Strasbourg. Les travaux devraient commencer dès l'année 2021 pour une fin programmée au 2^{ème} semestre de 2022 si tout se passe bien.

D'autres dossiers sont en étude comme le soutien aux associations, la vidéosurveillance de certains points de la commune, la politique intergénérationnelle, le devenir du Mess...

Chers lecteurs, je vous laisse à présent tourner la page pour découvrir votre BIM en espérant que vous y découvrirez des informations intéressantes, notamment sur les chantiers qui ont quand même pu être réalisés lors de cette année chaotique. Pour ma part, je voudrais de tout cœur vous souhaiter, à vous et vos familles que 2021 soit une année de santé, de retrouvailles, de joie et de prospérité. Que nous puissions, collectivement, reconstruire ce que le virus nous a enlevé et que nous soyons encore plus forts dans un monde apaisé et solidaire.

Prenez soin de vous et de vos familles.

BONNE ANNÉE 2021 À TOUTES ET TOUS...

Philippe MAS
Maire de Volgelsheim

*La solidarité doit s'éclairer
à l'ombre de l'espoir.*

Sonia LAHSAINI

Finances communales 2020

Du 1er janvier 2020 au 31 octobre 2020

RECETTES 2 618 000 €

Dotations
versées
23 % par l'état
610 500 €

Subventions
(Région, Comcom, ...)
494 500 €
18 %

Versement
FPIC
- 124 000 €

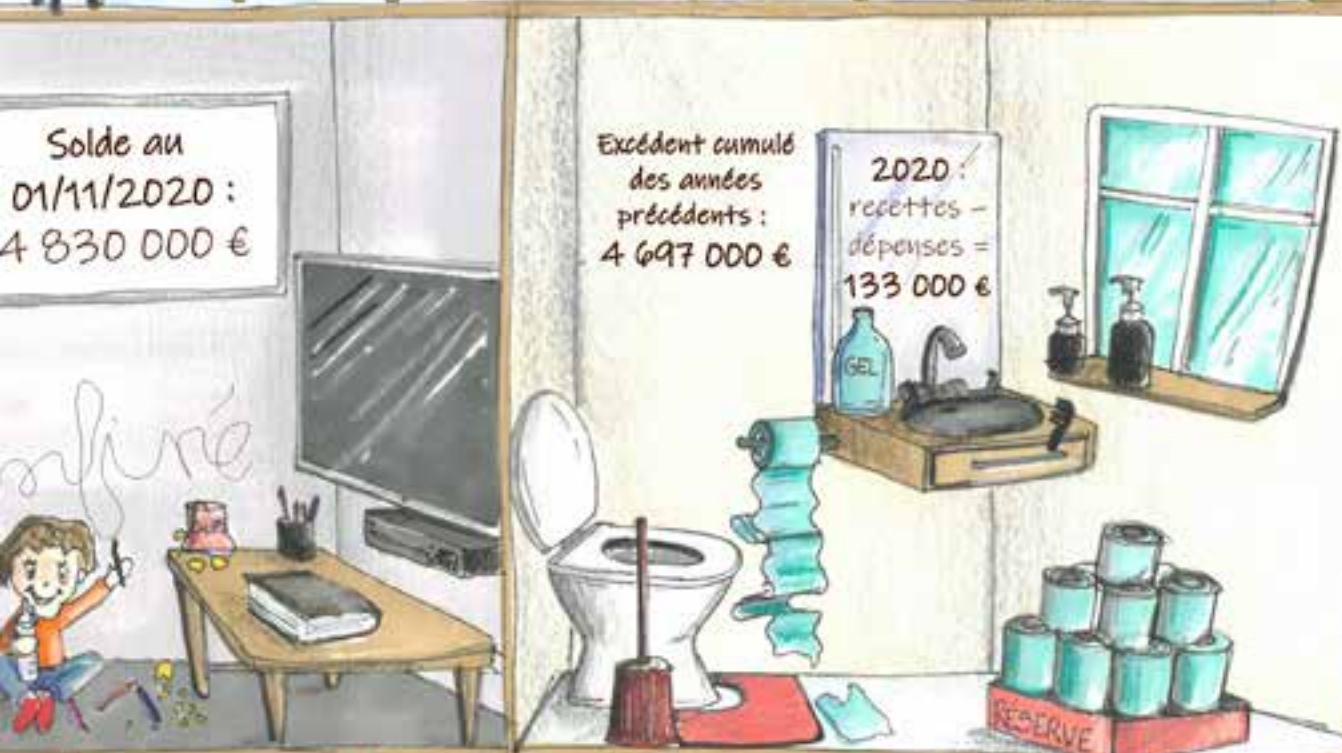
2694 habitants
en
2020

Écoles 243 000 € 10 %

Périscolaire
PREALIS
126 000 €
5 %

Sal
52

Dettes
38



Cérémonie des vœux du Maire

C'est le 21 janvier qu'a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire dans notre magnifique salle qui avait revêtu ses habits de fête.

Après son discours, le Maire a adressé ses meilleurs vœux à l'assistance avant de laisser la place à l'orchestre d'Harmonie de Volgelsheim. La cérémonie s'est achevée par une collation offerte par la commune qui a permis de passer un bon moment de convivialité. En raison du contexte sanitaire, cette cérémonie n'aura pas lieu en janvier 2021.



Fête des Aînés

Comme chaque année, nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes pour la fête qui leur est dédiée le dimanche 19 janvier. Après l'accueil et la remise d'un petit cadeau de bienvenue, chacun a trouvé sa place dans la salle décorée pour l'occasion.

Les festivités ont commencé avec l'apéritif-concert offert par notre Orchestre d'Harmonie Municipale suivi de l'allocution de bienvenue du Maire. L'orchestre « Les Papillons » a ensuite pris le relais pour le plus grand plaisir des amateurs de danse qui ont pris possession de la piste tout au long de la journée.

Nos aînés ont pu s'évader en admirant les magnifiques danses tahitiennes proposées dans l'après-midi par l'association TOA NUI tout en dégustant les divers plats servis par la Boîte à Sel.

Quant aux malades qui n'avaient pu se joindre à la fête, ils ont eu la visite d'un élu qui leur a remis un petit présent.

À noter qu'en raison de la crise sanitaire et afin de protéger nos aînés, cette fête n'aura malheureusement pas lieu en janvier prochain...



LOTO organisé par les pêcheurs

Le samedi 11 janvier 2020, à la salle des fêtes, s'est déroulé le 1er loto gastronomique de l'association de pêche « Etang de la Petite Hollande » de Volgelsheim.

Cet événement a fait salle comble avec environ 300 participants.
Un loto sous le signe de la bonne humeur, animé avec humour et de nombreux lots à gagner :

- Bons d'achat allant de 50 € à 300 €
- Box garnies
- Bons repas...

LOTO organisé par le CAVO

Une grande première pour le CAVO : le LOTO de la Saint Valentin.

En effet, le samedi 15 février, nombreux sont les habitants de la commune et des alentours qui se sont réunis à la salle des fêtes. Tout le monde s'est retrouvé autour des grandes tables disposées face à un écran qui indiquait les lots à gagner. Dès 20 h le coup d'envoi a été donné. Les quelque 280 participants ont pendant près de 4 h, attendu, espéré, disputé et finalement gagné pour les plus chanceux, les 31 lots mis en jeu. Il y en avait pour tout le monde : des jeux pour les enfants, des paniers garnis offerts par les commerçants alentours, des entrées de spectacles organisés par les associations de la commune, des bons cadeaux, une soirée au Paradis des Sources, un séjour bien être à la Verte Vallée, ou même une invitation au Clos des Délices avec un accès au SPA comme premier prix.

En parallèle, une tombola a été proposée pour gagner 4 entrées à Europa Park, et encore bien d'autres lots. L'équipe du CAVO avait préparé cet événement avec soin, en proposant une restauration sur place tout au long de la soirée.



Un transformateur transformé

Le vendredi 18 septembre, en fin d'après-midi, l'œuvre en trompe-l'œil réalisée par l'artiste-peintre Sylvie HERZOG a été inaugurée rue Ampère dans le lotissement des Énergies.

Une œuvre comme celle-ci demande énormément de travail en amont et également 2 semaines de travail sur place.

Elle a été effectuée au pinceau et ensuite recouverte d'une couche de vernis anti-graffiti.

L'inauguration a été sobre, parlant des 4 autres réalisations effectuées à Volgelsheim par Mme HERZOG avec une petite anecdote sur celle ressemblant à un magasin de fleurs à l'entrée de Volgelsheim.

La cérémonie a été clôturée par le verre de l'amitié.





Élections municipales et commissions communales

Lors des élections municipales du 15 mars 2020, ont été élus conseillers municipaux: M. MAS Philippe, Mme FIDON Patricia, M. SCHAAL Claude, Mme BOLLINGER Corinne, M. GANTZER Claude, Mme LACROIX Marie, M. TAILLEFER Jean-Luc, Mme ASSEM Hikmat, M. POURCHOT Stève, Mme HENRION Kim-Loan, M. BECOULET Olivier, Mme MARCINIAK Sabine, M. O'MURPHY Pierrick, Mme GOMES Camille, M. RIBOLI Sébastien, Mme BOHRHAUER Laetitia, M. FIGLESTHALER Alexander, Mme JOUVE Caroline, M. COLLARD Frédéric, Mme DA CRUZ Sonja, M. HOUMAIRE Philippe, Mme LOUSORI Vanessa et M. FARRUGIA Alain.

En raison des mesures sanitaires liées à la Covid 19 et au confinement, le conseil municipal n'a pu être installé que le 28 mai afin de procéder à l'élection d'un nouveau maire, de nouveaux adjoints et de délégués au sein de structures intercommunales.

Les conseillers ont procédé à l'élection du Maire et de 6 Adjoints. Voici les résultats des votes et leurs attributions:

- **Philippe MAS** a été élu Maire.
- **Patricia FIDON**, 1^{ère} Adjointe: Affaires scolaires et commission scolaire – Périscolaire – Gestion du personnel.
- **Claude SCHAAL**, 2^{ème} Adjoint: Politique économique, ZAE et Square des Bords du Rhin - Politique de l'habitat - Vie associative et Commission vie associative, culturelle et sportive - Handicap et commission du handicap - Centre Communal d'Action Sociale.
- **Corinne BOLLINGER**, 3^{ème} Adjointe: Administration générale (hors gestion du personnel) - Information municipale et commission de l'information - Organisation des fêtes, manifestations et animations et commission de l'animation et des fêtes.
- **Claude GANTZER**, 4^{ème} Adjoint: Entretien et gestion des bâtiments communaux, équipements de loisirs, espaces verts, parcs et voirie - Supervision du personnel et du matériel des ateliers municipaux et de la salle des fêtes - Affaires agricoles et chasse et commission des affaires agricoles et de la chasse.
- **Marie LACROIX**, 5^{ème} Adjointe: Cadre de vie – Environnement - Réflexion et proposition d'actions favorisant les relations intergénérationnelles et commission cadre de vie.
- **Jean-Luc TAILLEFER**, 6^{ème} Adjoint: Urbanisme: missions relatives aux questions liées à l'instruction et à la délivrance des autorisations d'urbanisme et d'utilisation des sols - Conception et suivi des travaux - Suivi des actions de l'Assistant de Prévention, des questions de sécurité, d'accessibilité et des ERP - PLU: application, modification, révision - Commission technique, d'appel d'offres et d'examen des offres - Impôts locaux et commission des impôts directs.

Commissions communales

Les conseillers municipaux se sont répartis au sein de plusieurs commissions. Le rôle de ces commissions est d'étudier les dossiers et de préparer les décisions futures qui seront prises, dans les différents domaines, par le conseil municipal. Chaque commission est présidée par un Adjoint.

1 - Commission des affaires scolaires et périscolaires.

Adjointe responsable: Patricia FIDON

Rôle:

- Relations avec l'inspection académique, la direction des écoles et collège, enseignants et parents.
- Établissement de la carte scolaire annuelle.
- Suivi des évolutions des effectifs et optimisation des services et des locaux.
- Budget scolaire.
- Bilinguisme.
- Équipement informatique dans les écoles.
- Périscolaire: relations avec PREALIS et évolution du Périscolaire.



Composition: Kim-Loan HENRION, Philippe HOUMAIRE, Pierrick O'MURPHY, Vanessa LOUSORI et Sonja DA CRUZ.

2 - Commission technique (urbanisme, construction et travaux).

Adjoint responsable: Jean-Luc TAILLEFER

Rôle:

- Examen et suivi des permis de construire, de démolir, d'aménager et des déclarations préalables.
- Documents de planification et PLU.
- Entretien du patrimoine immobilier et urbain.
- Travaux (conception, suivi et réception des travaux).

Composition: Claude GANTZER, Alexander FIGLESTHALER, Frédéric COLLARD, Olivier BECOULET, Hikmat ASSEM et Philippe HOUMAIRE.

3 - Commission d'appel d'offres.

Le Maire est Président de droit et Jean-Luc TAILLEFER représente le Maire.

Rôle : adjudication des marchés dans le cadre de procédure formalisée (appel d'offres pour les marchés de travaux supérieurs à 5 350 000 € HT et 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et de service, marché négocié).

Composition :

3 Titulaires : Hikmat ASSEM, Frédéric COLLARD et Caroline JOUVE.

3 Suppléants : Pierrick O'MURPHY, Claude GANTZER et Alexander FIGLESTHALER.

4 - Commission d'examen des offres.

Adjoint responsable : Jean-Luc TAILLEFER

Rôle : adjudication des marchés passés dans le cadre de procédures adaptées.

Composition : Hikmat ASSEM, Frédéric COLLARD, Caroline JOUVE, Pierrick O'MURPHY, Claude GANTZER et Alexander FIGLESTHALER.

5 - Commission de la vie associative, sportive et culturelle.

Adjoint responsable : Claude SCHAAL

Rôle :

- Relations avec les associations, assemblées générales.
- Politique des subventions aux associations.
- Organisation de manifestations sportives et culturelles.
- Représentation de la commune aux manifestations des clubs.



Composition : Stève POURCHOT, Camille GOMES, Olivier BECOULET, Sabine MARCINIAK, Philippe HOUMAIRE, Sonja DA CRUZ et Sébastien RIBOLI.

6 - Commission de l'animation et des fêtes.

Adjoint responsable : Corinne BOLLINGER

Rôle :

- Créer des événements et des animations.
- Diffusion et publicité des événements (distribution de tracts, affiches...).
- Rechercher des spectacles, expositions...
- Favoriser la vie culturelle.
- Organiser les manifestations publiques (commémorations, marchés aux puces...).

Composition : Patricia FIDON, Alexander FIGLESTHALER, Vanessa LOUSORI, Sébastien

RIBOLI, Sonja DA CRUZ, Laetitia BOHRHAUER, Olivier BECOULET et Camille GOMES.

7 - Cadre de vie.

Adjointe responsable : Marie LACROIX

Rôle :

- Proposition d'aménagement de lieux de vie et d'évasion (aires de jeux, jardins...).
- Actions envers la population : journée citoyenne, concours maisons fleuries, subventionnement des ravalements de façades...
- Signalétique et publicité.
- Jardins communaux.
- Environnement (subventionnement des modes de chauffage écologique).



Composition : Patricia FIDON, Alexander FIGLESTHALER, Caroline JOUVE, Sonja DA CRUZ, Frédéric COLLARD et Claude GANTZER.

8 - Commission de l'handicap.

Adjoint responsable : Claude SCHAAL

Rôle :

- Accès et adaptabilité des équipements communaux et de la voirie.
- Accès aux associations.
- Création réseau handicap.

Composition : Stève POURCHOT, Jean-Luc TAILLEFER, Olivier BECOULET, Sabine MARCINIAK, Kim-Loan HENRION, Alain FARRUGIA et Frédéric COLLARD.

9 - Commission de l'information.

Adjointe responsable : Corinne BOLLINGER

Rôle :

- Rédaction du bulletin d'informations municipal annuel (BIM).
- Politique de diffusion des informations.
- Site internet de la commune, site Facebook



Sortie vélo du conseil pour visiter la commune.

de la commune et panneaux d'affichage lumineux.



Composition : Laetitia BOHRHAUER, Pierrick O'MURPHY, Marie LACROIX et Vanessa LOUSORI.

10 - Commission des impôts directs.

Adjoint responsable : Jean-Luc TAILLEFER

Rôle : évaluation annuelle des nouvelles propriétés bâties et non bâties en vue de la fixation de la valeur locative servant de base au calcul des impôts locaux.

Composition : 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants désignés par la direction générale des finances publiques à partir d'une liste de contribuables en nombre double proposée sur délibération du conseil municipal.

Titulaires : Hikmat ASSEM, Patricia FIDON, Corinne BOLLINGER, Pierrick O'MURPHY, Isabelle LOCQUET, Thierry WETSCH, Françoise BOLOGNA, Frédéric COLLARD.

Suppléants : Vanessa LOUSORI, Pascal GUNS, Alain JUD, Alain BOUCHER, Jean-Luc SCHERRER, Marie LACROIX, Caroline JOUVE et Suzanne RIESS.

11 - Commission des affaires agricoles et de la chasse

Adjoint responsable : Claude GANTZER

Rôle :

- Gestion des terres communales (location, entretien).
- Pêche et chasse.
- Chemins ruraux et cours d'eau.

Composition : Patricia FIDON, Alexander FIGLESTHALER, Frédéric COLLARD et Olivier BECOULET.

Départ en retraite de Daniel BRAUN, chef des ateliers municipaux

Daniel BRAUN a commencé à travailler à la commune de Volgelsheim le 1er juin 1980 en tant qu'aide-ouvrier professionnel stagiaire. Il a été titularisé dans ce grade un an après. Puis, au fil des années, il est monté en grade pour être promu en 1998 au poste d'agent de maîtrise principal et nommé chef des ateliers municipaux suite au départ en retraite de M. GEBEL.

« Dany » a fait valoir son droit à la retraite après 40 ans passés à la commune de Volgelsheim. Une réception a été donnée en son honneur avec sa famille, ses collègues et les élus de la commune.

Au nom du conseil municipal, très bonne retraite à lui.

Monsieur Anthony CERVONI a été recruté pour le remplacer à la tête des ateliers communaux et de ses 8 agents.



Un fruitier pour les naissances

Chaque année, la commune propose une action pour mettre en avant les naissances de l'année, en invitant parents et enfants à une plantation.

Il y a eu pendant quelques années les rosiers, puis les pieds de lavande. Cette année, le choix s'est porté sur la plantation d'un arbre fruitier avec apposition d'une plaque listant tous les prénoms des enfants nés en 2019. Malheureusement, en raison du contexte sanitaire, l'évènement prévu le dimanche 8 novembre n'a pas pu se dérouler. Les ouvriers communaux ont tout de même planté le cerisier au verger près de la Gare. Les familles concernées seront invitées ultérieurement, pour immortaliser le moment.

Rendez-vous l'année prochaine, pour diversifier et agrandir ce verger.



Convention de partenariat entre la Commune de VOLGELSHEIM et la SEGPA du Collège

La convention de partenariat entre la Commune de VOLGELSHEIM et la SEGPA du Collège Robert SCHUMAN a été reconduite pour cette année scolaire.

Elle permet aux élèves de la SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), dans le cadre du champ professionnel ERE (Espace Rural et Environnement) de réaliser des chantiers École.

Ces derniers ont lieu les vendredis et concernent un groupe d'une dizaine d'élèves par alternance.

Suite à la prise de fonction de Monsieur CERVONI Anthony, après échanges avec Monsieur Luc ARBEIT, professeur du champ professionnel ERE, il a été décidé de mettre en place un projet d'aménagement de deux îlots : rue des Vosges et rue du Cèdre. Les élèves auront à réfléchir, entre autres sur « qui fréquentera l'aménagement ? », « À quoi servira-t-il ? »... pour créer un espace harmonieux et original. Il sera notamment demandé aux élèves d'en dessiner un plan, de proposer un choix de végétaux... tout en tenant compte de certaines contraintes. Ainsi, par ce type d'actions concrètes, les élèves de SEGPA pourront réaliser un projet d'orientation construit et réfléchi après la 3^{ème} et apprendre à devenir des citoyens investis.



Rentrée scolaire

Après quelques mois sans s'être vus pour certains à cause de la situation sanitaire, les élèves étaient pour la plupart heureux de se retrouver et de retourner à l'école.

Quelques règles supplémentaires ont été mises en place pour respecter le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale dans les écoles : distanciation physique de 1 m dans les espaces clos, application des gestes barrière avec des lavages de mains fréquents (à l'arrivée, avant repas, après WC, au départ), ventilation fréquente des locaux, limitation du brassage des élèves et nettoyage / désinfection des locaux et du matériel.

Les effectifs ont peu évolué par rapport à l'année dernière : 283 enfants cette année (281 l'an dernier). À la maternelle PERRAULT, une nouvelle institutrice Mme Joanne BERNABEL remplace cette année Mme PUCHALSKI.

ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 Liste des enseignants	Classe	Nombre d'élèves
Primaire PERRAULT		
Mme Sabrina BETTANNIER, Directrice Mme Myriam BRAGHETTO	CP	19
Mme Peggy DREYER, Mme Agathe CUNAT	CE1	22
Mme Esther HARTER-BANASIK Mme Nadine STAUDINGER,	CE2	22
Mme Myriam BRAGHETTO	CE1/CM1	18
Mme Anne-Lise GISSINGER	CM2	25
Mme Estelle KAMPER	ULIS	12
	TOTAL	118
Maternelle PERRAULT		
Mme Joanne BERNABEL	PS/MS	25
Mme Frédérique EGGEMANN, Directrice	PS/GS	25
	TOTAL	50
Maternelle DUMAS		
M. Alexandre GEYER Directeur (allemand) Mme Sandrine SCHAEFFER (français)	PS/GS	26
M. Alexandre GEYER Directeur (allemand) Mme Sandrine SCHAEFFER (français)	PS/MS	25
	TOTAL	51
Primaire GRIMM		
Mme Emilie WINDHOLTZ (français), Directrice Mme Cindy HORNY (allemand)	CP/CE1	24
Mme Emilie WINDHOLTZ (français), Directrice Mme Cindy HORNY (allemand)	CE1-CE2	23
Mme Nathalie NICOLAS GARREAU (Al et Fr)	CM1/CM2	17
	TOTAL	64



Périscolaire l'île aux sourires

Cette année 2020 a également été particulière pour l'équipe du périscolaire « Préalys » de Volgelsheim ayant dû s'adapter à la crise sanitaire. En effet, il leur a fallu appliquer les différents protocoles imposés tout en suivant leurs régulières évolutions pour continuer d'accueillir les enfants dans les conditions attendues.

Le périscolaire a accueilli en moyenne cette année :

Matin : 15 enfants Midi : 95 enfants Soir : 30 enfants
Mercredi : 25 enfants Vacances : 25 enfants

L'équipe pédagogique est composée de :

- Un directeur possédant le BPJEPS Loisirs Tous Publics option « Périscolaire » / Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile-PSC1, c'est lui qui :
 - Accueille les parents (inscrire ou modifier des prestations pour leurs enfants).



- Est en charge du planning des animateurs, anime et guide son équipe
- Est responsable de la gestion administrative (budget, commandes de repas...).

- Une directrice adjointe possédant le BAFA, qui envisage de passer le diplôme du BAFD dans l'année ; celle-ci :
 - Coordonne les activités.
 - Accueille les parents.
 - Remplace le directeur (congés).
- Quatre animatrices diplômées (BAFA).
- Quatre animatrices non diplômées (BAFA EN COURS).
Les animatrices gèrent l'encadrement des activités proposées et contribuent à la réalisation des projets.
- Un agent de service en restauration (personnel restauration) formé aux conduites à tenir en cas d'allergies alimentaires (en cours de validation BAFA).
- Un agent aide cuisine/service (personnel de restauration).
- Un agent d'entretien pour effectuer le ménage dans les locaux.

Le thème de l'année 2020 était « le jeu dans tous ses états » ce qui a amené les enfants à créer des jeux (de société, grands jeux...) et à profiter d'une sortie au bowling. Par ailleurs, les fêtes calendaires sont toujours mises à l'honneur avec les enfants (Halloween, Noël, Pâques, ...).



Méritants sportifs

Chaque année, la commune a à cœur de féliciter les sportifs méritants des clubs de Volgelsheim qui se sont distingués dans leur discipline à différents niveaux. Vous trouverez ci-dessous la liste des récipiendaires auxquels une carte-cadeau Decathlon a été offerte.

Pour la Compagnie des Archers :

- Yvette CORNIAUX : Championne du Haut-Rhin de tir en salle en arc à poulies catégorie sénior 2 femme
- Sylvain DIETRICH : Champion du Haut-Rhin de tir en salle en arc classique catégorie sénior 1 homme

Pour le Club DMJ Boxing :

- Daurine ANKRI catégorie junior : Championne Grand Est « Muay Thai » universitaire et FFKMDA – Vice championne de France universitaire de boxe thaï
- Manon ANKRI catégorie minime : Championne Grand Est FFKMDA
- Adam DJILLEL catégorie minime : Champion Grand Est FFKMDA

Pour le Club d'Athlétisme de Volgelsheim :

- Candyce BONJEAN catégorie benjamine : Championne du Haut-Rhin de triple saut en salle et de lancer long marteau – meilleure performance française 2020 en lancer de marteau 46,21 m.
- Maëline SCHWARZ catégorie minime : Championne du Haut-Rhin saut en longueur en salle.



Concours des maisons fleuries

Les membres du nouveau jury se sont déplacés dans les rues de notre village afin d'apprécier et d'évaluer le fleurissement des maisons et balcons tout au long de leur promenade.

Vous trouverez ci-dessous le palmarès pour cette année 2020 :

1 ^{er} prix	Monsieur et Madame Marc TAINLOT	12 rue du Muguet
2 ^{ème} prix	Monsieur et Madame Marcel RIESS	6 rue de la Forêt Noire
3 ^{ème} prix	Madame Chantal HAAG	4 rue de Neuf-Brisach
4	Monsieur et Madame Dominique LANNOY	18 rue Robert Schuman
5	Madame Denise FERDER	3 rue des Glycines
6	Monsieur et Madame Roland HOFER	76 rue Georges Cuvier
7	Monsieur et Madame Lionel CROUZET	14 rue des Oiseleurs
8	Monsieur et Madame José GODINHO	4 rue des Bosquets
9	Monsieur et Madame Antonio PINHEIRO	2 rue des Vergers
10	Monsieur et Madame Alain DURR	11a rue de la Libération
11	Madame Marie-Bernadette BAUER	18 rue Georges Cuvier
12	Monsieur et Madame Denis SCHAEFFER	11a rue de Neuf-Brisach
13	Monsieur et Madame Antonio PINTO	1 rue du Poilu
14	Monsieur et Madame Christophe BRUNET	5 rue des Vergers
15	Monsieur et Madame Wilfried KANZLER	29 rue Georges Cuvier
16 Prix encouragement	Monsieur et Madame Joaquim RAMOS	7 rue du Chêne
17 Prix encouragement	Monsieur et Madame Alain WURCH	14 allée du Général Abbattu



Visite de l'imprimerie AGI

Lors de la préparation du Bulletin d'Informations Municipales, la Commission Information a demandé à la société A.G.I (Art Graphique Ingersheim), qui réalise notre BIM depuis plusieurs années, s'il était possible de visiter leurs locaux dans le respect des gestes barrières.

C'est avec beaucoup de passion que M. Michaël JACQUES, représentant l'entreprise, nous a accueillis le 26 octobre dernier et fait découvrir le monde de l'impression laser ou offset.

Dès l'entrée, M. JACQUES nous explique l'établissement des maquettes ou des devis. AGI est doté d'un système informatique à jour, basé sur un écosystème Apple et équipé de la dernière suite logicielle d'Adobe (Photoshop/Indesign/Ligthroom) pour le côté création et adaptation. Un peu plus loin, est placée une presse laser Konica capable d'imprimer 4 000 feuilles par heure.

Dans la grande salle, M. JACQUES nous explique les caractéristiques de la presse et ses différences avec le laser: un laser chauffe une partie sur laquelle la poudre du toner va se coller, la presse étant plus un moule en aluminium agissant comme un tampon encreur.

Les bases établies, il nous a détaillé les machines utilisées dans l'ordre d'une commande «type». La première machine sert à préparer les plaques en offset. Partant d'une image, elle crée un set de 4 plaques gravées sur un plateau en aluminium. Pour chaque feuille imprimée, ces 4 plaques (une pour chaque couleur primaire: jaune primaire, rouge magenta, bleu Cyan et le Noir) sont traitées et insérées dans la machine suivante, la presse.



Cette presse offset Heidelberg SX74-5H permet d'éditer au rythme de 15 000 feuilles au format standard 65x92 (équivalent à 16 pages A4) par heure.

Concernant les tâches post impression, AGI les traite aussi en local: la découpe des marges d'impression avec une machine à massicoter, extrayant l'air entre les pages, et coupant les bordures d'un coup tout en évacuant les déchets automatiquement vers un bac de récupération.

Une machine à assembler les livrets de plusieurs pages est située un peu plus loin, permettant de reconstituer des livrets en les remettant dans l'ordre et les agrafant au besoin. Une plieuse permettant d'ajuster jusqu'à 6 pliages dans différentes directions complète les installations.

Le temps de retrouver le chemin de la sortie en passant devant les palettes de papier, nous avons pu poser nos questions mais aussi en apprendre davantage sur le mode de travail familial et les responsabilités de chacun des employés, tous experts dans leurs domaines mais surtout pluridisciplinaires.

Au-delà de notre engagement et de leur professionnalisme pour l'édition de notre Bulletin Municipal, nous tenons à remercier M. JACQUES pour son accueil chaleureux et le temps qu'il nous a accordé.

Nouveau site internet

Le premier site Internet de la commune de Volgelsheim a été réalisé en 2011.

Celui-ci n'étant plus très actuel, non adapté aux tablettes et smartphones et certaines mises à jour n'étant plus possibles, la commission information a travaillé à l'élaboration d'un nouveau site.

Mis en ligne en décembre par la Sté Kardham Digital, ce nouveau site se veut plus agréable, plus fonctionnel, plus intuitif et permettra, par exemple, de pouvoir visualiser en un clic les disponibilités de notre salle des fêtes.

Le coût total de la refonte du site incluant de nouveaux modules (newsletter, réservation de salle des fêtes,...) ainsi qu'une formation pour nos 3 webadministrateurs, sans oublier son hébergement, s'élève à 6 528 € TTC.



Fête de Noël des enfants

Compte tenu de la crise sanitaire, la commune a décidé de ne pas organiser la traditionnelle fête de Noël des enfants scolarisés dans nos écoles.

Mais nos chères petites têtes blondes n'ont pas été oubliées puisqu'un sachet de friandises a été remis à chaque enfant de la part du Père Noël juste avant les vacances scolaires.

De plus, une boîte aux lettres a été installée Place de l'Europe pour permettre aux enfants d'envoyer directement leur lettre au Père Noël qui leur répondra individuellement. Les trois plus beaux courriers recevront une surprise.



Travaux de l'année 2020

Cheminement Personne à Mobilité Réduite de la ZAE du Château d'Eau

Un cheminement PMR a été réalisé entre la résidence pour seniors La Girandière et la ZAE du Château d'Eau. La participation de la Comcom Pays Rhin-Brisach au titre des eaux pluviales est de 75 600 € et la subvention du Département est de 25 023 €. Le montant total des travaux est de 246 631 € TTC.



Cheminement PMR rue de la Gare : liaison avec la rue de la Libération

À la fin des travaux réalisés pour le cheminement de personnes à mobilité réduite, il a été constaté que les usagers devaient, sur un petit tronçon, emprunter la route pour rejoindre le trottoir existant rue de la Libération. Des travaux complémentaires ont donc été effectués par l'entreprise TRADEC pour un montant de 26 524 € TTC.

Cheminement rue de la Forêt Noire

Afin de permettre aux piétons de se rendre en toute sécurité aux containers, au point vert ainsi qu'aux jardins communaux et au boulodrome, un cheminement a été réalisé à travers les espaces verts depuis la rue de la Forêt Noire vers le chemin de la Krutenau à la hauteur de l'abri. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise ARKEDIA pour un montant de 10 032 € TTC.

Logements 2 Chemin des écoliers

La baie vitrée du sas d'entrée des logements communaux a été remplacée et la peinture intérieure a été reprise. Le coût des travaux est de 8 664 € TTC.



Complexe sportif

Les travaux de rénovation du bâtiment du complexe sportif se sont achevés ce printemps par le ravalement des façades après un entoilage de l'ensemble des murs et la mise en œuvre d'une résine sur le sol du préau. Les associations ont pu prendre possession des nouveaux locaux durant la crise sanitaire avec la mise en place de mesures spécifiques. Pour rappel, le montant total des travaux s'élève à 995 000 € TTC.



Lotissement les Pruniers : remplacement des arbres

Le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 13 février 2020, de remplacer les 40 Prunus car ces arbres plantés dans les années 80 dépérissaient et plusieurs avaient déjà dû être abattus.

La commission Cadre de Vie a proposé de supprimer définitivement 10 arbres et d'en remplacer 30 par 10 essences différentes.

Les travaux réalisés en régie sont estimés à 4 466 € TTC.

Travaux de voirie 2020

Giratoire Voie Romaine (RD1 VIII)/rue de Neuf-Brisach : Le Conseil Départemental du Haut-Rhin a procédé au renouvellement des enrobés Voie Romaine entre les 2 giratoires de la rue de Neuf-Brisach. Avant cette reprise, la commune a décidé de remplacer les bordures existantes par des bordures spécifiques pour les giratoires et les anneaux ont été réalisés en enrobé en remplacement des pavés existants. Les travaux ont été confiés à la société TRADEC pour un montant de 30 836 € TTC.

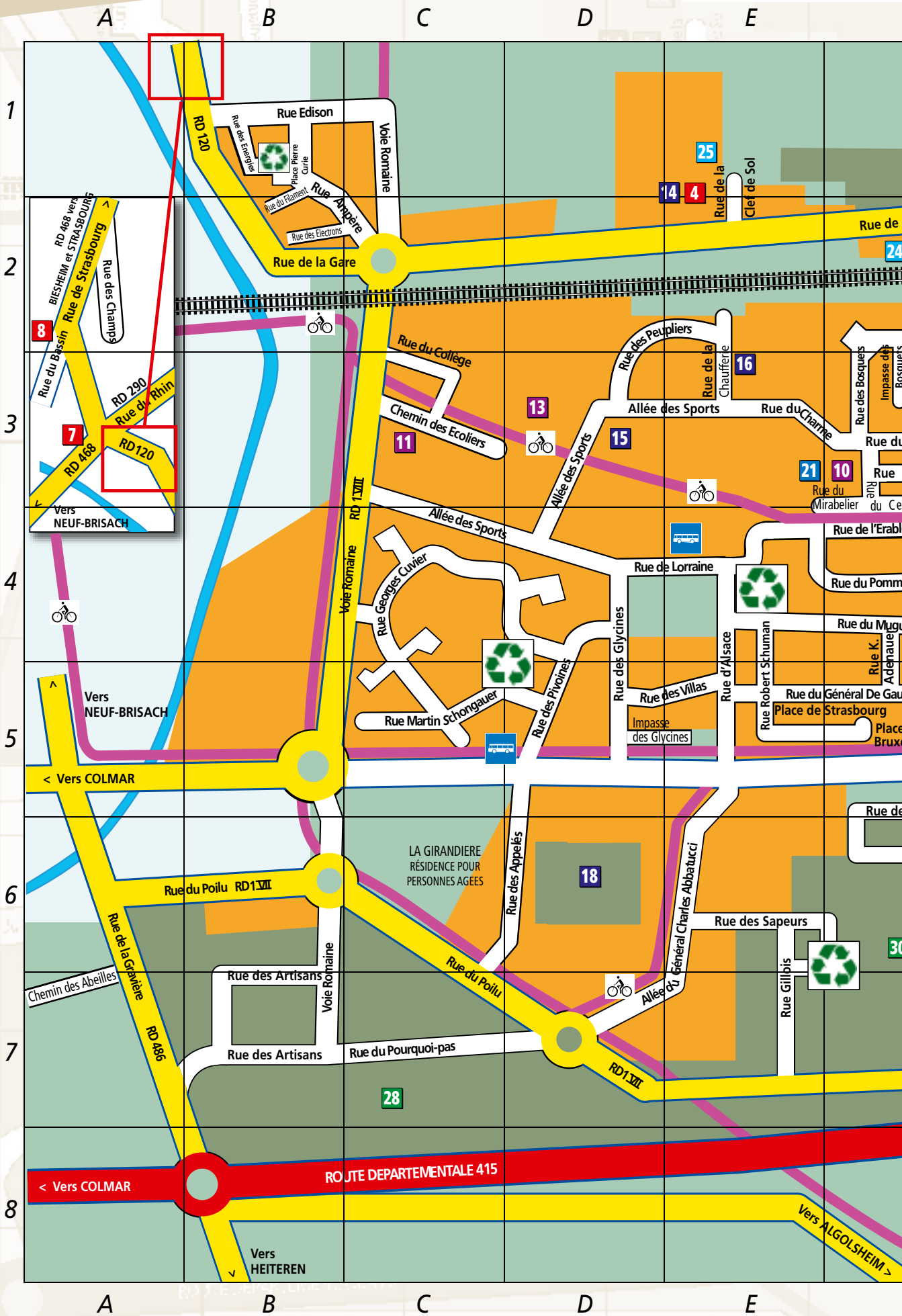
Reprises diverses de voirie : Une dizaine de reprises ponctuelles de la voirie communale localisées à divers endroits de la commune ont été réalisées pour des raisons de sécurité. Il s'agit principalement d'affaissements, d'enrobés ou de revêtement qui se soulèvent sous l'action des racines d'arbres implantés à proximité. La partie « voirie » des travaux de remplacement des prunus du lotissement Les Pruniers a été intégrée dans ce programme. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise PONTIGGIA pour un montant TTC de 51 000 € TTC.

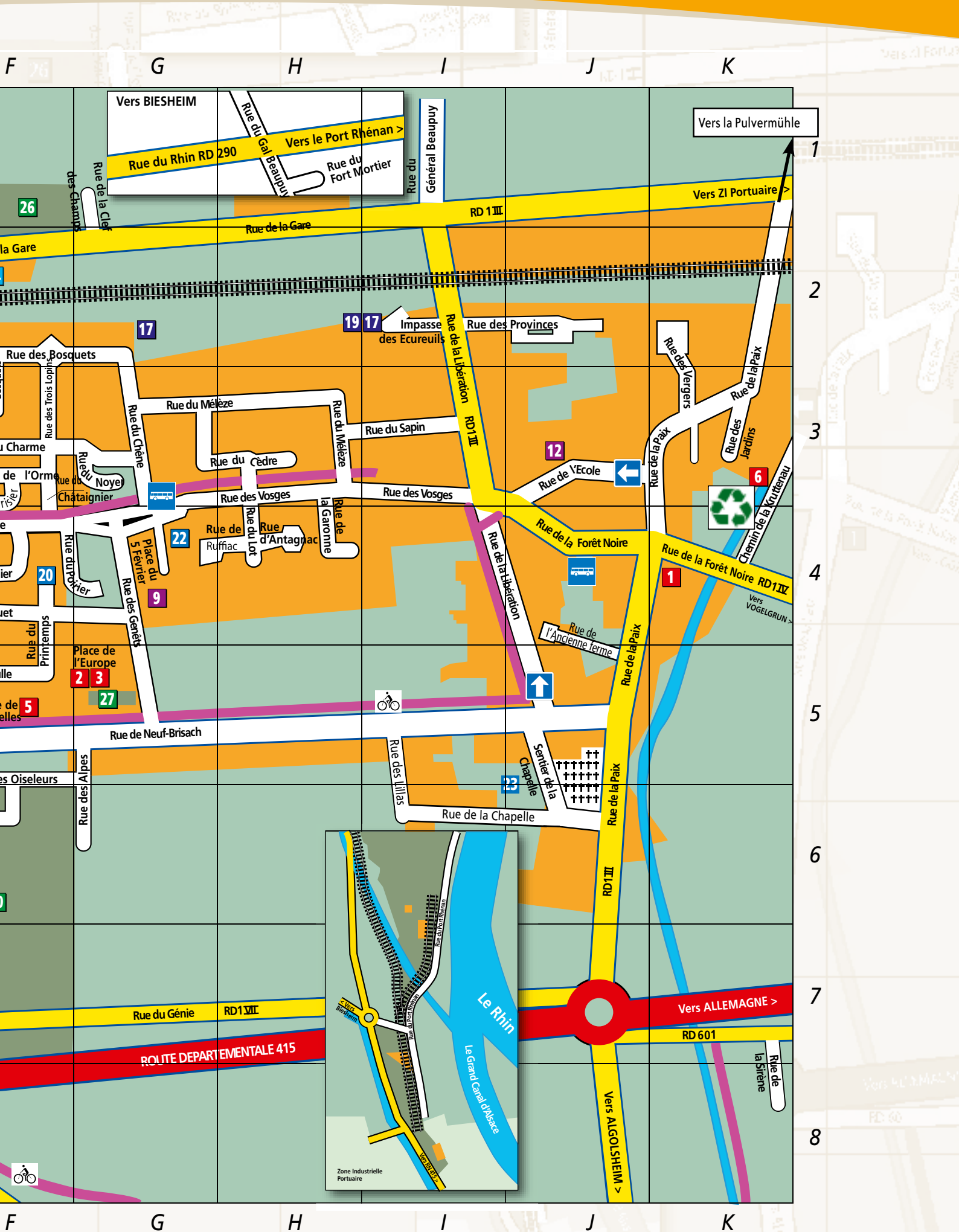


Infos Administratives

Pièce - acte désiré	Où s'adresser	Pièces ou renseignements à fournir	Coût	Commentaire
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer votre date de naissance, vos nom et prénoms, photocopie de la pièce d'identité.	Gratuit	
➡ les personnes nées à l'étranger	Service Central de l'Etat Civil 44941 NANTES Cédex ou courrier.scec@diplomatie.gouv.fr	remplir le formulaire en ligne	Gratuit	
➡ les personnes nées dans les DOM-TOM	Mairie du lieu de naissance ou Direction des Archives de France (Outre Mer) 27, rue Oudinot à 75700 PARIS	Indiquer votre date de naissance, vos nom et prénoms.	Gratuit	
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer votre date de mariage, vos nom et prénoms. Joindre copie de la pièce d'identité	Gratuit	
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Date du décès, nom et prénoms. Joindre copie de la pièce d'identité	Gratuit	
Inscription sur la liste électorale	Mairie du lieu de domicile ou www.demarches.interieur.gouv	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance, carte d'identité et justificatif de domicile	Gratuit	
Carte nationale d'identité	Pour l'arrondissement de Colmar : Mairie d'Andolsheim, Colmar, Munster, Neuf-Brisach et Wintzenheim	Une photo d'identité conforme aux normes. Livret de famille et copie intégrale de l'acte de naissance. Ancienne carte d'identité et justificatif de domicile. Se renseigner à la mairie en cas de divorce.	1 ^{ère} demande et renouvellement : Gratuit En cas de perte ou vol d'une carte : coût 25 €	Délai d'obtention : 3 à 4 semaines Attention ! La carte d'identité est valable 15 ans pour les + de 18 ans
Passeport biométrique	Pour l'arrondissement de Colmar : Mairie d'Andolsheim, Colmar, Munster, Neuf-Brisach et Wintzenheim	Une photo d'identité conforme aux normes. Justificatif de domicile (factures, feuille d'imposition...) Carte nationale d'identité Ancien passeport en cas de renouvellement. Pour une personne mineure : 2 photos récentes face tête nue sur fond blanc (norme ISO). Justificatif de domicile des parents Copie intégrale de l'acte de naissance Carte nationale d'identité du parent qui autorise l'établissement du passeport Ancien passeport en cas de renouvellement.	Timbre fiscal et délai : se renseigner à la mairie de dépôt pour faire la demande de passeport	
Extrait du casier judiciaire n°3	➡ personne née en France ou à l'étranger : Casier judiciaire National 44079 NANTES Cedex ou www.cjn.justice.gouv.fr ➡ personne née dans les DOM-TOM : Tribunal de Grande Instance du lieu de naissance	formulaire à remplir en ligne	Gratuit	
Certificat de nationalité française	Tribunal d'Instance dont dépend le domicile	Carte d'identité, extrait d'acte de naissance, ...	Gratuit	se renseigner au Tribunal d'Instance
Carte de séjour	Préfecture de Colmar	Se renseigner sur le site internet : www.service.public.fr		Renseignements à la Préfecture
Légalisation de signature	Mairie	Présenter une pièce d'identité. La signature à légaliser doit être apposée devant un agent communal	Gratuit	
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du domicile	Fournir l'état civil des membres de la famille	Gratuit	
Documents budgétaires	Mairie			Peuvent être consultés en mairie
PACS	Mairie	Formulaire à récupérer en mairie		

Plan de Volgelsheim





INDEX DES RUES

Abbatucci (Allée du Gal Charles)	E6	Ecole (Rue de l')	J3	Noyer (Rue du)	G3
Abeilles (chemin des)	A6	Ecoliers (Chemin des)	C3	Oiseleurs (Rue des)	F5-F6
Adenauer (Rue Konrad)	F5	Ecureuils (Impasse des)	I2	Orme (Rue de l')	F3
Alpes (Rue des)	G6	Edison (Rue)	B1	Paix (Rue de la)	J5
Alsace (Rue d')	E4	Electrons (Rue des)	B2	Peupliers (Rue des)	D3
Ampère (Rue)	B1	Energies (Rue des)	B1	Pivoines (Rue des)	D5
Ancienne Ferme (Rue de)	J4	Erable (Rue de l')	F4	Poilu (Rue du)	C6
Antagnac (Rue d')	H4	Europe (Place de)	G5	Poirier (Rue du)	FG4
Appelés (Rue des)	D6	Février (Place du 5)	G4	Pommier (Rue du)	F4
Artisans (Rue des)	B7	Filament (Rue du)	B2	Port Rhénan	(encart)
Bassin (Rue du)	A3	Forêt Noire (Rue de la)	J4	Pourquoi-pas (Rue du)	C7
Beaupuy (Rue du Général)	HI 1	Fort Mortier (Rue du)	H1	Printemps (Rue du)	F5
Bosquets (Impasse des)	F3	Gare (Rue de la)	F2	Provinces (Rue des)	J2
Bosquets (Rue des)	F2	Garonne (Rue de la)	H4	Pulvermühle (encart)	K1
Bruxelles (Place de)	F5	Genêts (Rue des)	G4	Rhin (Rue du)	A3/G1
Cèdre (Rue du)	H3	Génie (Rue du)	G7	Romaine (Voie)	C3
Cerisier (Rue du)	F3	Gillois (Rue)	E7	Route départementale 415	D8
Champs (Rue des)	A2	Glycines (Impasse des)	D5/E5	Ruffiac (Rue de)	H4
Chapelle (Rue de la)	J6	Glycines (Rue des)	D4	Sapeurs (Rue des)	E6
Chapelle (Sentier de la)	J5	Gravière (Rue de la)	A7	Sapin (Rue du)	I3
Charme (Rue du)	F3	Jardins (Rue des)	K3	Schongauer (Rue Martin)	C5
Châtaignier (Rue du)	F3	Kruttenu (Chemin de la)	K4	Schuman (Rue Robert)	E5
Chauferie (Rue de la)	E3	Libération (Rue de la)	I3	Sirène (Rue de la)	K8
Chêne (Rue du)	G3	Lilas (Rue des)	I5	Sports (Allée des)	D3-C4
Clef de Sol (Rue de la)	E2	Lorraine (Rue de)	D4	Strasbourg (Place de)	EF5
Clef des Champs (Rue de la)	G1	Lot (Rue du)	H4	Strasbourg (Rue de)	A2
Collège (Rue du)	C3	Mélèze (Rue du)	H3	Trois lopins (Rue des)	F3
Curie (Place Pierre)	B1	Mirabelliers (Rue du)	F3	Vergers (Rue des)	K2
Cuvier (Rue Georges)	C4	Muguet (Rue du)	F4	Villas (Rue des)	D5
De Gaulle (Rue du Général)	F5	Neuf-Brisach (Rue de)	G5	Vosges (Rue des)	H3

Administrations

1	Mairie	K4
2	Place de l'Europe-Poste-Pharmacie	G5
3	Dépôt d'incendie	G5
4	Ateliers municipaux	E1-E2
5	Com.com Pays Rhin-Brisach	F5
6	Point Vert	K3
7	Centre Routier	A3
8	Service de la Navigation	A2

Groupes scolaires / Crèche

9	Crèche Les Harzalas	G4
10	Ecole maternelle Alexandre Dumas et Périscolaire Association PREALIS	F3
11	Groupe scolaire Charles PERRAULT	C3
12	Ecole Primaire Les Frères GRIMM	J3
13	Collège Robert Schuman	D3

Equipements sportifs et de Loisirs

14	Complexe sportif	E1/E2
15	COSEC et terrain d'évolution	D3
16	Tennis	E3
17	Plaine de Jeux	G2
18	Square des Bords du Rhin et Parc André MANN	D6
19	Local Scouts	H2

Bâtiments Culturels et Culturels

20	Mille Club	F4
21	Bibliothèque Municipale	E3
22	Maison Saint Jean XXIII	G4
23	Chapelle évangélique	J6
24	Gare touristique	F2
25	Salle des fêtes	E1

Zones d'Activités

26	Zone d'activités de la Gare	F1
27	Centre Europe	G5
28	Zone d'Activités du Château d'eau	C7
29	Zone Industrielle et Portuaire	
30	Parc d'Activités du Génie	F6



Point d'Apport Volontaire



Urbanisme

Les autorisations d'urbanisme sont constituées de 3 catégories de permis (de construire, d'aménager et de démolir) et de la déclaration préalable.

Un « délai de base » d'instruction des demandes d'urbanisme est fixé.

Ce délai est de 1 mois pour les déclarations préalables, 2 mois pour les permis de construire des maisons individuelles et les permis de démolir et 3 mois pour tous les autres permis.

Ce délai peut toutefois être prorogé en cas de consultation de services extérieurs.

Vous pouvez télécharger les formulaires sur le site : <http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



PROCÉDURE	OBJET	PIÈCES À JOINDRE
PERMIS DE CONSTRUIRE PERMIS D'AMENAGER	Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés pour une construction nouvelle ou existante : - ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m², - ont pour effet de créer s'il s'agit d'une extension, une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² dans les zones urbaines couvertes par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m². - ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation), À noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher de la future construction dépasse 150 m².	- formulaire de demande de permis de construire - plan de situation (4 ex) échelle comprise entre 1/5000 et 1/25000 - plan de masse coté (4 ex) échelle comprise entre 1/50 et 1/500 - plan en coupe du terrain (4 ex) - notice décrivant le terrain et présentation du projet - plan des différentes façades et toitures (4 ex) échelle de 1/50 ou 1/100 - représentation de l'aspect extérieur de la construction (4 ex) - photographies des lieux
DÉCLARATION PREALABLE	- travaux qui créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. S'il s'agit d'une extension, le seuil de 20 m² est porté à 40 m² sauf si on dépasse le seuil de 150m² (Permis de construire). - travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, - travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux à condition de ne pas modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, (Permis de construire).	- formulaire de demande de déclaration préalable - plan de situation (4 ex) échelle comprise entre 1/5000 et 1/25000 - plan de masse coté (4 ex) échelle comprise entre 1/50 et 1/500 - plan des façades et toiture si modification (4 ex) échelle de 1/50 ou 1/100 - photographies des lieux - un croquis et un plan coté dans les 3 dimensions (4 ex) - représentation de l'aspect extérieur de la construction (4 ex)
CERTIFICAT D'URBANISME	- certificat informatif (dispositions d'urbanisme et régime des taxes et participations d'urbanisme) - certificat détaillé (constructibilité du terrain lors de la réalisation d'une opération déterminée) Ce document est téléchargeable sur le site www.urbanisme.equipement.gouv.fr	- formulaire de demande de certificat d'urbanisme - plan de situation (2 ex) - plan de masse coté (4 ex) - note descriptive de l'opération indiquant s'il y a lieu la destination et la nature des bâtiments projetés, ainsi que la superficie de leurs planchers (seulement pour le certificat détaillé)
DEMANDE D'INTERVENTION SUR LE DOMAINE PUBLIC	travaux empiétant sur le trottoir ou la chaussée : installation d'un échafaudage, dépôt de bois ...	formulaire de demande d'intervention sur le domaine public

Règles communes au permis de construire, au permis d'aménager et à la déclaration préalable :

- Les travaux doivent commencer dans un délai de trois ans à compter de la délivrance de l'autorisation; ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'un an.
- Depuis le 1^{er} mars 2012, en cas de création de surfaces de plancher, le demandeur sera assujéti au versement de la taxe d'aménagement qui a remplacé la Taxe Locale d'Equipement (construction close de + de 5m² et 1,80 m de hauteur). Le taux de la part communale voté par le conseil municipal pour cette taxe est de 4 %.
- NB : définition de la surface de plancher : Somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre,

calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment (excluant ainsi les épaisseurs correspondant à l'isolation).

SUBVENTIONS

Pour le ravalement de façades ou l'installation de systèmes de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire utilisant les énergies renouvelables et les énergies renouvelables propres productrices d'électricité, une subvention de 400 € est versée par bâtiment ou 800 € dans le cas où l'immeuble comprendrait plusieurs appartements.

Les personnes intéressées peuvent venir en mairie retirer le formulaire et le règlement définissant les conditions d'octroi des subventions ou le télécharger sur le site de la mairie www.volgelsheim.fr rubrique « documents à télécharger ».

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé le 04 février 2014 vous pouvez consulter le plan et le règlement en mairie ou sur le site de la commune www.volgelsheim.fr rubrique « pratique ».

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux services de la mairie (03 89 72 52 09).



Adresses utiles

Mairie K4

16, rue de la Paix - Tél. 03 89 72 52 09 - Fax 03 89 72 96 59
Courriel : mairie@volgelsheim.fr - site internet : www.volgelsheim.fr

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Horaires d'été 8h à 12h et 13h à 17h (du 08/07 au 30/08)

Salle des Fêtes E1

Rue de la Clef de Sol - Tél. 03 89 30 34 16

La Poste G5

La Poste - Tél. 3631

Heures d'ouverture :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - mercredi et samedi de 9h à 12h

Communauté de Communes du Pays Rhin-Brisach F5

16, rue de Neuf- Brisach

Tél. 03 89 72 56 49

Courriel : accueil@paysrhinbrisach.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h - Fermée le jeudi après-midi

COMCOM BUS

3 € le trajet simple du lundi au samedi de 8h à 18h

Tél. 03 89 61 57 36

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

1, place de l'Ecole - BIESHEIM - Tél. 03 89 72 27 77

Courriel : ram@paysrhinbrisach.fr

Permanences au bureau

Mardi de 14h à 18h

Mercredi de 8h30 à 12h

et sur rendez-vous les autres jours

Multi-accueil « Les Harzalas » G4

Place du 5 Février - Tél. 03 89 72 83 90 - Fax 03 89 72 89 56

Courriel : harzalas@paysrhinbrisach.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15

Multi-accueil «Les Mickalas»

20, rue Albert Schweitzer - KUNHEIM

Courriel : mickalas@paysrhinbrisach.fr

Tél : 03 89 78 80 79

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15

La Gaminerie accueille 10 enfants de 1 à 6 ans

Tél. 07 70 12 65 76

Courriel : gaminerie@paysrhinbrisach.fr

Lundi au vendredi de 8h15 à 12h15

Lundi et mardi

Mercredi : complexe sportif DESSENHEIM

Jeudi et vendredi : salle St Nicolas WIDENSOLEN

**Pour tout renseignement service petite enfance de la ComCom
du Pays Rhin-Brisach**

Soins médicaux

Médecins :

Docteur RITTER-MEINICKE H5

4b, place de l'Europe - Tél. 03 89 72 90 33

Pharmacie :

M. DOSSMANN / Mme BOLOGNA G5

Place de l'Europe - Tél. 03 89 72 68 35

Masseurs-kinésithérapeutes :

M. DESFOURS/ Mme GOZE E6

11, Allée du Général Abbattucci - Tél. 03 89 72 68 67

Podologue, pédicure :

Anne-Laure KRIZMANIC E6

11 Allée du Général Abbattucci - Tél. 03 89 72 95 53

Centre Médico Social

10, rue de Strasbourg - 68600 NEUF-BRISACH

Tél. 03 89 72 64 40 - Fax 03 89 72 90 85

Rencontre avec l'assistante sociale, la puéricultrice et la conseillère en
économie sociale et familiale

Consultation de jeune enfant

Horaires d'ouverture : lundi de 13h30 à 17h / mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / mercredi de 8h30 à 12h

Urgences

Sapeurs-Pompiers - Tél. 18

Corps des Sapeurs-Pompiers de Volgelsheim

Dépôt d'incendie, place de l'Europe G5

Tél. 03 89 72 96 56

Gendarmerie de Neuf-Brisach

9, rue de Belfort - Tél. 17 ou 03 89 72 56 87



Cultes

Presbytère catholique :

Curé Jorge MARQUES

1, rue Saint Jean - NEUF-BRISACH - Tél. 03 89 72 53 13

Equipe relais de l'église catholique : Mesdames AUDEBEAU, WEYEMBERG, MEGEL et LOUIS sont à votre disposition pour faire le lien entre la communauté et la paroisse et répondre à des demandes spécifiques.

Voir à la Maison Saint Jean XXIII pour les contacter.

Presbytère protestant :

Pasteur Joaquim TROGOLO et Véronique SPINDLER

11 rue d'Alsace - ALGOLSHEIM

Tél. 03 89 72 57 00

Eglise évangélique Ménonniste Bethel

Pasteur Mario LEIMGRUBER

1, rue des Lilas - VOLGELSHEIM

Tél. 06 21 24 50 76



Périscolaire

Association PREALIS.....F3

Bâtiment école maternelle Alexandre DUMAS

17, rue du Charme (entrée rue de l'Orme)

Tél. 03 89 58 68 84

Ecoles

Maternelle Alexandre DUMAS.....F3

17, rue du Charme

Tél. 03 89 72 77 25

Maternelle Charles PERRAULT.....C3

Chemin des Ecoliers

Tél. 03 89 72 53 84.....

Primaire Les Frères GRIMM.....J3

3, rue de l'Ecole

Tél. 03 89 72 96 37.....

Primaire Charles PERRAULT.....C3

Chemin des Ecoliers

Tél. 03 89 72 52 73

Collège Robert SCHUMAN.....D3

Chemin des Ecoliers

Tél. 03 89 72 55 00



Bibliothèque municipale.....F3

Ecole Dumas - 17, rue du Charme

Tél. 03 89 72 79 85

bibliotheque@volgelsheim.fr

Ouverte : lundi de 14h à 18h

mercredi de 13h30 à 17h

et vendredi de 14h à 17h

vacances scolaires : lundi et mercredi de 13h30 à 17h30

(13h à 17h en été)



Elimination des déchets

Point Vert à Volgelsheim.....K3

Chemin de la Kruttenau à côté de la station d'épuration

Du 1^{er} avril au 30 septembre - mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi de 9h à 12h

Du 1^{er} octobre au 30 novembre - mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi de 10h à 12h

Du 1^{er} décembre au 15 janvier - samedi de 10h à 12h

Du 16 janvier au 31 mars - mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi de 10h à 12h

Conteneurs vieux papiers, verre et plastique

Point Vert.....K3

Rue d'Alsace.....E4

Rue Gillois.....E6

Rue Martin Schongauer.....D5

Place Pierre Curie.....B1

Tubes bio-déchets

Point Vert.....K3

Rue d'Alsace.....E4

Déchetterie à Biesheim

Rue de l'Ecluse - Tél. 03 89 72 97 03

mardi de 9h à 13h/ mercredi de 9h à 16h (18h heure d'été)

vendredi de 10h à 16h, jeudi de 14h à 15h45 et samedi de 9h à 16h

(18h heure d'été) - Pour les professionnels jeudi de 16h à 18h

Déchetterie à Dessenheim

Rue de Rustenhart - Tél. 03 89 72 77 14

lundi de 14h à 16h (18h heure d'été)

mercredi de 14h à 16h (18h heure d'été)

samedi de 9h à 17h (18h heure d'été)

Déchetterie à Heiteren

Rue Saint Jacques - Tél. 03 89 77 31 06

mercredi de 9h à 13h, jeudi de 9h à 13h

et samedi de 14h à 17h (18h heure d'été)



Divers

Foyer-Hôtel ADOMA.....F2

15, rue du Charme - Tél. 03 89 72 57 60

Résidence la Girandière.....C6

5, rue des Appelés - Tél. 03 89 21 06 26 - Fax. 03 89 30 89 52

Centre des Finances Publiques de Neuf-Brisach

Caserne MAHON - 3, rue des Vosges - 68600 NEUF-BRISACH

Tél. 03 89 72 54 35

t068014@dgfp.finances.gouv.fr

Horaires : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Fermé les mardis, jeudis et vendredis après-midi

Vialis (Compteur électrique)

2, rue Michel Marsal - 68600 NEUF-BRISACH - Tél. 03 89 72 29 90

Urgence dépannage : 03 89 72 52 67

SIAEP de la Plaine du Rhin (Compteur d'eau)

2, rue Salin de Niar - 68600 NEUF-BRISACH

Tél. 03 89 72 69 55 - accueil@siaepplainedurhin.fr

INFOBEST

Ile du Rhin - 68600 VOGELGRUN

Tél. 03 89 72 04 63 - Fax 03 89 72 61 28

Assistante sociale pour les personnes âgées

Pôle gérontologique « Ill Ried et Rhin »

44, Grand Rue - 68180 HORBOURG-WIHR

Tél. 03 89 21 74 94 - Fax : 03 89 21 74 92



Naissances

OTT Tessa	29/10/2019
GOURAI Rayan	02/11/2019
CHEVASSU Louison	02/12/2019
CHEVASSU Léandre	02/12/2019
MAQUET Arya	14/12/2019
EGENSPERGER Lucie	15/12/2019
RASTETTER Giulio	09/01/2020
SCHREIBER Louisa	15/01/2020
PERRIN Timo	18/01/2020
ULRICH Alana	21/01/2020
MALEIKE Zoé	04/02/2020
KROMBERGER Léo	12/02/2020
REMETTER Valentine	24/02/2020
PHEJAR Eliyah	26/02/2020
DEMOLLE Carla	27/02/2020
TLILI Kana	18/03/2020
KIEFFER Antoine	29/03/2020
KURCMAN Tomasz	02/04/2020
ADLER Nina	01/05/2020
IANNICELLI Ares	02/05/2020
PREISS CALTEAU Lyna	11/05/2020
SIDIBÉ Raissa	23/05/2020
HORNSPERGER Solée	15/06/2020
GELBRICH Nikolaus	12/07/2020
HEUACKER Eléana	30/07/2020
VILALTA WOLFF Alessio	10/09/2020
TEUIRA Nohé	16/09/2020
CHOLLOM Emily	03/10/2020
ACKERMANN Théana	11/10/2020
EBB Aorani	16/10/2020



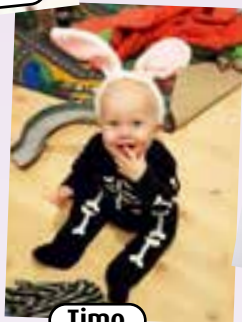
Léandre et Louison



Lucie



Louisa



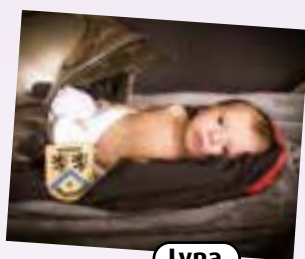
Timo



Carla



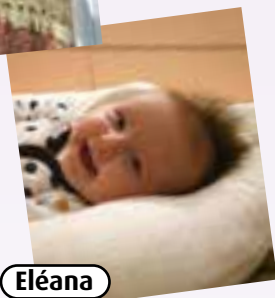
Nina



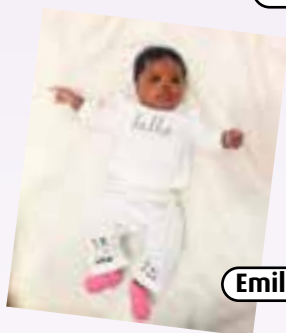
Lyna



Solée



Eléana



Emily

Mariages

11/07/2020	FRIEH Jordan ET WAGNER Camille	12/09/2020	LOOS Guillaume ET DIERCKS Larissa
21/08/2020	SILVESTRE Cédric ET SCHULZ Sarah	19/09/2020	CHEVASSU Bruno ET MENTZER Audrey
05/09/2020	HERNANDEZ Eric ET HERSCHER Vanessa	26/09/2020	PETER Danilo ET HIRSCHLER Stéphanie

Décès

21 décembre 2019	FOURRIER Pierre
28 janvier 2020	BOTTAGISI Daniel
10 février 2020	PAUL Detlev
19 février 2020	BOLOGNA née DEMANGE Jeannine
26 février 2020	DARGENT Christian
17 mars 2020	KETTERER née EMALÉU Marie Solange
30 mars 2020	RISTERUCCI née HAENN Marie-Rose
18 avril 2020	ULRICH née BRAUN Germaine
27 avril 2020	BOHRHAUER Patrick
11 mai 2020	SCHINDLER née LEHRY Jacqueline
9 juin 2020	STEINECKER née FRITSCH Yvonne

2 juillet 2020	RIESS Jérôme
14 juillet 2020	GELBRICH Nikolaus
31 juillet 2020	HAHN Michel
3 août 2020	WINTERBERGER née MEYER Odile
24 août 2020	MICHEL Gérard
6 septembre 2020	WITZ née WOLFENSPERGER Gabrielle
6 septembre 2020	ALVES DE MAGALHAES Manuel
11 septembre 2020	FALZONE Giuseppe
17 septembre 2020	DELMOTTE Jacques
10 octobre 2020	GUILLIUM Gérard
17 octobre 2020	ZEHLER Raymond

Présentation de l'Association « Un Temps pour Soi »

Le but de l'Association « Un Temps pour Soi » est de permettre à tous ceux qui cherchent une meilleure santé ou un meilleur équilibre psychologique de trouver un espace de calme et de sérénité afin de se retrouver soi-même et ainsi de favoriser des relations plus harmonieuses avec ses proches.

Pour cela, elle propose différentes activités hebdomadaires comme le yoga et la méditation, mais aussi des conférences sur le bien-être et des ateliers de constellations familiales.

Ces moments de rencontre avec soi-même et avec les autres qui partagent les mêmes intérêts sont toujours vécus comme des moments intenses de découverte de soi-même et de développement de la richesse intérieure de chacun.

Dates des manifestations en 2021 :

- Demi-journée découverte du Yoga: 13 février – 10 avril – 19 juin – 28 août – 2 octobre
- Ateliers de constellations familiales: Un jeudi par mois (se renseigner au 06 33 49 07 67)

➤ Conférences :

Bien vivre sa vie et mourir en paix : 8 janvier

Dépasser ses deuils : 12 mars

Se réconcilier : 30 avril

5 facteurs de guérison : 4 juin



Une association pour l'apprentissage de l'allemand mais pas que !

L'Alactra, Association Langues Cultures et Traditions, soutenue par la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach et la Volkshochschule de Breisach am Rhein, a pour objectif de proposer un ensemble de cours divers et variés pour adultes.

L'association transfrontalière offre en effet la possibilité d'apprendre une langue étrangère, l'informatique ou de la culture.

Du niveau débutant, intermédiaire ou avancé, l'Alactra a mis en place des cours d'allemand, d'anglais, de français langue étrangère, d'espagnol et de russe qui sont enseignés par des formateurs dont c'est la langue maternelle.

Elle offre à tous ceux qui le souhaitent douze cours remarquablement variés (parmi lesquels de nombreuses nouveautés) que nous avons à cœur de proposer dans tous les domaines du savoir et des pratiques, de la comptabilité à la sophrologie qui ont lieu dans le respect des règles sanitaires en vigueur au Collège Robert Schuman de Volgselsheim.

La convivialité des cours est une qualité souvent mentionnée qui contribue à estomper les rugosités des apprentissages dont le niveau se doit d'être élevé.

Contact :

M. Stefan Zeuner
Secrétaire de l'Alactra
Collège Robert Schuman
68600 VOLGELSHEIM
Tél. 03 89 72 81 03
alactra-college@orange.fr



Le confinement vu par les enfants

Alors que nous approchons des fêtes de fin d'année, nous ne pouvions pas ignorer cette année si spéciale. Sans remettre en question les décisions et faits, nous souhaitons retracer dans les grandes lignes nos engagements en tant qu'élus et donner une vision différente de ce confinement, vu par les enfants.

Retour au 6 mars, jour où le Haut-Rhin bascule dans une quarantaine forcée dans l'idée d'endiguer la progression du virus Covid19. À ce moment, nous n'avions aucune idée des changements que cela opérerait sur nos habitudes tant dans le cercle familial ou au travail que dans les regroupements festifs ou encore, pendant le confinement avec la mise en place de « l'attestation de sortie dérogatoire ».

Début mars, avec un conseil municipal juste élu, les premières actions ont été de protéger les enfants et fermer les écoles. Ensuite, nous avons cherché à protéger la population en fournissant des masques pour chaque membre de la famille de plus de 11 ans.

Ce ne fut pas sans encombre car nous n'étions pas les seuls à vouloir des masques. C'est la société GERRIETS qui nous a fourni 2 500 masques en tissu pour un montant de 9 495 €.

Côté distribution, les 11 binômes bénévoles composés de membres du nouveau et de l'ancien conseil municipal ont rendu visite à environ une centaine de foyers chacun dans toute la commune.

C'est au lendemain du déconfinement, le 12 mai, que nous avons pu distribuer gratuitement et en respectant les mesures sanitaires en place, ces masques lavables. Un mois plus tard, le 11 juin, nous avons renouvelé la distribution avec de nouveaux masques fabriqués en Alsace et financés par le Conseil Départemental. À cette occasion, des masques pour enfants (6 à 11 ans) achetés par la commune ont également été distribués. Mises bout à bout, ces actions ont demandé de nombreuses heures de démarchage par binôme apportant aussi par leur visite, sourires et contacts.

Depuis le 12 mai, la vie a repris différemment. D'aucuns diront... C'est mieux qu'avant mais moins bien qu'avant avant. Un été distancié en forme de canicule masquée, une rentrée dans des conditions adaptées puis un re-confinement particulier. Chacun ayant son expérience et son histoire, nous avons choisi de prendre un rebond plus divertissant à lire en interrogeant les enfants des écoles de Volgelsheim sur cette période et comment ils l'ont ressentie.



Préparation de la distribution des masques



1^{ère} municipalité après le confinement

Nous avons rencontré pour l'école élémentaire Charles PERRAULT (à noter que les enfants n'ont pas été pris en photo pour respecter le droit à l'image).

- Ryad & Estéban - CM2 - ULYS
- Nelson, Margaux et Quentin - 5-6 ans - CP
- Lena, Lorena, Agsi - 7 ans - CE1
- Gabriel, Aaron, Hanaé et Lorys - 7-8 ans - CE2
- Eva, Victoria et Nicolas - 8 ans - CM1
- Maël, Emma et Gabriel - 10 ans - CM2

Puis nous sommes allés à la rencontre des 3 classes de l'école élémentaire Les Frères GRIMM : CP/CE1 – CE1/CE2 et CM1/CM2 (voir photos)

Après une présentation réciproque des enfants et de l'équipe, ainsi que notre rôle à la mairie, nous avons abordé le sujet : créer un quiz avec une vue d'enfant sur le Coronavirus.



Aménagement de l'accueil à la mairie.



École GRIMM CM1/CM2

1. Qu'est-ce que le coronavirus ?

Ryad : C'est un microbe qui tue les gens.

Nelson : Quelqu'un qui peut donner de la fièvre et rendre malade. Le virus c'est du poison.

Agsi : Un virus trop dangereux.

Lorena : Un microbe.

Lena : Une maladie.

Gabriel : Un virus qui tue des gens, souvent les adultes.

Hanaé : Les personnes sensibles et âgées.

Nicolas : C'est une maladie un peu dangereuse pour un certain âge. Comme la grippe en un peu plus pire.

Victoria : Au début, j'ai toujours peur des gens, je parle moins mais ça va mieux après.

Emma : C'est une maladie très contagieuse.

Gabriel : On l'appelait Coco le virus mais ça ne le rend pas plus gentil.

Une petite bête très méchante (**Maëlys**) – Le coronavirus est une boule très méchante, il peut aller sur les gens.

Elerina : C'est un microbe.

Kelya : C'est une maladie.

Clémentine : Un virus comme les autres, mais un peu plus méchant.

Alexia : Un virus qui s'est transmis de personne en personne et après toute la France l'a eu.

2. Est-ce que cela vous a fait peur ?

Les deux : Non pas trop.

Ensemble : Non. On peut ne pas l'attraper.

Ensemble : Pas spécialement.

Ensemble : Non.

Aaron : Un peu quand même pour mes parents.

Hanaé : Oui pour ma famille.

Lorys : Pour ma maman qui travaille à l'hôpital car j'ai dû ne pas voir ma maman pendant une semaine.

Victoria : Non mais je stresse un peu pour mon père et ma mère.

Maël et Emma : Non.

Gabriel : Pour moi c'était les vacances. Il n'y avait même pas de devoirs au début.

NOOOOON en chœur juste Cléa a eu peur parce qu'il est méchant.

Enzo : Non je n'ai pas eu peur.

Léonie : J'ai eu peur que maman tombe malade.

Tous : Non, pas forcément.

3. Savez-vous pourquoi nous avons été confinés ?

Ryad : Pour qu'on ne meure pas.

Nelson : On a été confiné à cause de l'année 2020.

Quentin : C'est à cause du COVID.

Loréna : Sinon on peut l'attraper.

Aaron : Si tout le monde l'attrape tout le monde va mourir.

Hanaé : Pour éviter de le propager.

Lorys : Pour se protéger.

Victoria : Pour le temps qu'on évite de donner la maladie aux autres.

Gabriel : Pour qu'il n'y ait pas plus de morts.

Thémis : La Chine nous a envoyé le coronavirus.

Ambre : Pour pas l'attraper il est méchant c'est pour ça qu'on a dû rester à la maison.

Margaux : Il y avait trop de malades.

Maya : Parce qu'il y avait plusieurs malades, pour éviter de contaminer les autres.

Meïssa : Pour être protégé du coronavirus.

Titouan : Virus trop dangereux les personnes ne respectaient pas et faisaient la fête et ne mettaient pas de masque.

Lilly : Pour pas que ça se répande dans le monde.



4. Qui a décidé qu'il fallait rester chez soi ?

Estéban : Macron à la TV.

Quentin : Le patron.

Nelson : Le président. C'est Macron !

Agzi : C'est ma mère.

Tous : Emmanuel Macron.

Tous : Macron.

Eva : Je regarde la Une avec mes parents.

Emma : Le président ou le maire.

Le Maire / Le Président.

Enzo F : C'est le Président.

Charline : Le président Emmanuel MACRON.

5. Combien de temps avons-nous été confinés ?

Ryad : 3 mois.

Nelson : 3 semaines mais 2 mois et 3 semaines c'est pareil !

Lena : Deux ans.

Nelson : 2 mois.

Aaron : Dans mes calculs c'est 6 mois car je ne suis pas retourné à l'école au déconfinement.

Eva : 2 / 3 semaines.

Nicolas : 2 mois.

Tous : 3 Mois.

Loan : 3 mois - **Ambre :** 2 mois - **Maelys :** 8 mois.

Enzo H : 64 jours - **Margaux :** 5 mois - **Léo :** 3 mois - **Meïssa :** 15 jours.

Emma et Solène : 2 mois - **Clémentine :** 1 mois.

6. Est-ce que le temps vous a paru long ?

Ryad : Non pas trop / **Estéban :** Oui un peu.

Quentin : C'était long.

Nelson : Sans école ça me vidait le cerveau.

Ensemble : Oui.

Hanaé : Non car je me suis bien amusée.

Aaron : Trop long car je n'ai pas vu mon papa.

Gabriel : Non car j'adore les devoirs.

Tous : Oui un peu beaucoup.

Maël : Non.

Emma : Oui. Trop trop long mais une fois les devoirs finis, c'était easy.

OUIIIIIII à la majorité.

Noam : NON.

Seulement 2 élèves pour qui ça n'était pas long.

Oui pour tous sauf un.



7. Qu'avez-vous préféré pendant ce confinement ?

Ryad : Jouer avec mes frères et sœurs.

Estéban : Aller chez ma maman.

Nelson : Jouer avec mes parents.

Margaux : Jouer avec mon petit frère.

Quentin : Je voulais aller à l'école. Je n'ai rien aimé pendant le confinement.

Lena : Rester à la maison parce que l'on peut jouer.

Gabriel : Les jeux et les appels vidéo.

Hanaé : Des jeux de piste.



École GRIMM CE1/CE2



École GRIMM CP/CE1

Victoria : Quand les devoirs se sont arrêtés.

Tous : Jouer à la switch toute la journée. Le seul problème c'était quand il n'y avait plus de batterie.

Maël : Oui ben moi je jouais branché ou sur la télé.

Gabriel : Je prenais la switch lite dans ce cas pendant le temps que l'autre charge.

Loan : Jouer.

Marvin : Etre avec mes parents.

Mia : Dessiner.

Elyas : Ne pas aller à l'école.

Ludivine : Travailler avec mes parents.

Lucas : Jouer sur l'ordi.

Swan : La classe virtuelle et rester avec sa famille .

Charline : Ne pas aller à l'école.

Warren : Travailler sur l'ordi et la tablette.

Clémentine : Dormir toute la journée.

8. Qu'est-ce qui vous a le plus manqué pendant cette période ? (Copains, famille...)

Les deux : Mon vélo et mes copains.

Margaux : L'école.

Quentin : L'école et les copains.

Nelson : Et voilà.

Ensemble : L'école, les amis.

Lorena : Mon papi et ma mamie qui sont au Portugal.

Lorys : Ma famille - celle qui est loin- et mes copains.

Tous : L'école et les amis.

Tous : Les copains.

Gabriel : Déjà je n'en ai pas beaucoup. Mais heureusement j'avais Fortnite !

Emma : Oui, il y avait toute la classe sur Fortnite sauf Maël !!



Milan : D'aller à l'école.

Marvin : D'aller chez mes grands-parents.

Maëlys : De ne pas aller dehors pour jouer dans le jardin.

Paul : 2 copains et une copine.

Luc : Les copains - **Léo :** Les copains et copines.

Margaux : Mes cousins et cousines.

Lucie : Les cousins, la famille.

Anaëlle : L'école.

Sarah : L'école et la famille.

9. Connaissez-vous les gestes barrières ? Pourquoi sont-ils importants ?

Les deux : Pas se faire la bise, ne pas se serrer les mains. Oui. C'est important pour ne pas mourir ou le donner aux autres.

Tous : 1 m de distance de sécurité.

Quentin : Il faut se laver les mains.

Nelson : Avec le pschitt qui n'existait pas avant et il faut aussi tousser dans le coude.

Ensemble : Se tenir à distance, se laver les mains une demi-minute, mettre des masques, mettre des gants, ne faire ni bisou ni câlin. C'est utile pour ne pas l'attraper. Des fois on a le coronavirus sans être malade !!

Ensemble : Se laver les mains, utiliser du gel « hydroalcoolique », tousser dans son coude, ne pas sortir sans masque, et les 1 m de distance.

Tous : Oui. Se laver les mains, porter un masque, tousser dans le coude, effectuer la distanciation d'un mètre. On fait ça pour ne pas tomber malade, se protéger mais aussi les autres du COVID.

Emma : 1 m de sécurité, se laver les mains d'une manière correcte. Le port du masque est obligatoire.

Gabriel : Oui, important pour protéger les personnes fragiles OU âgées.

Noam : Ne pas être trop près des gens.

Raphaël : Ne pas se donner la main.

Lauriane : Garder 1 mètre de distance.

Anton : 1 mètre de distance.

Léo : Porter le masque.

Guillaume : Mettre du gel - **Maëlys :** Rester à la maison. Les gestes sont importants parce que sinon on peut être malade, on peut l'attraper et le donner aux autres et on peut mourir.

Lauryne : Tousser dans son coude.

Swan : 1 mètre de distance.

Solène : Ne pas prendre toujours le même mouchoir - Ils sont importants sinon on peut donner des microbes et pour pas attraper le virus.

10. Qu'avez-vous pensé de l'école à la maison ?

Ryad : C'était un peu dur.

Estéban : C'était facile.

Quentin : Pas trop bien.

Margaux : Bien.

Lena : C'est plus facile de faire des pauses.

Lorena : C'est plus difficile pour ma mère car elle faisait aussi ma sœur.

Lorys : C'était bien. Et cool.

Aaron : Tu m'étonnes ta mère est trop gentille. Elle nous apporte même de l'eau et des gâteaux après l'école. Pour moi c'était bof ma maman me criait dessus.

Hanaé : Je devais tout faire au brouillon et à la moindre faute, recommencer.

Eva : Ça a changé très très beaucoup. Il y avait tout le temps du travail.

Victoria : Ma maman travaillait aussi beaucoup même si c'est une prof.

Victoria : Là je commence à beaucoup parler car je stresse moins.

Emma : J'adore. Les vidéos étaient supers. J'ai préféré celle sur le racisme qui a été très instructive.

Maël : Je regardais Lumni pendant les repas.

Gabriel : Moi mes parents m'obligeaient à regarder pour que j'ai le droit de jouer à la switch.

Bien.

Thomas : J'ai trouvé ça super.

Léo : C'était bien mais c'était dur aussi car maman travaillait le matin ou l'après-midi.

Swan : C'était nul je préfère l'école.

Linda : La maîtresse explique mieux que les parents.

Charline : C'était mieux à l'école car à la maison ma petite sœur m'embêtait.

11. Est-ce que papa et maman devaient travailler à la maison ?

Ryad : Papa était dehors, Maman était à la maison.

Quentin : Ils travaillent sur l'ordi.

Ensemble : Oui.

Gabriel : Non.

Aaron : Ma maman devait aller travailler.



Victoria : Oui. Informaticien et prof. Ils travaillaient à la maison et ma mère devait gérer les élèves.

Maël : Mon père est militaire et ma mère infirmière. Ils n'étaient pas tout le temps là.

Gabriel : Mon père bricolait beaucoup.

Les ¾ des parents étaient à la maison.

Elerina : Ils ne travaillaient pas à la maison.

Ludivine : Un travaillait en haut et l'autre en bas de la maison.

Anton : Ils étaient tous les deux à la maison.

Lucie : Mes deux parents étaient à la maison.

12. Maman et papa étaient-ils de bons professeurs ?

Les deux : Papa et Maman étaient les meilleurs profs. Mes sœurs m'ont aidé aussi.

Nelson : Oui, ils m'apprenaient à lire.

Quentin : Moi j'avais pas de devoirs.

Ensemble : Oui.

Gabriel : Ouiiiii.

Aaron : Ma maman est trop sévère.

Hanaé : Oui et non. J'ai dû copier 10x chaque mot sur lequel je faisais des erreurs.

Lorys : Moi aussi !!!

Eva : Vu que ma mère est nulle en grammaire c'est ma sœur en CM1 qui m'aidait.

Tous : Je faisais les devoirs tout seul j'ai juste appelé ma mère quand j'étais bloqué(e).





Aménagement d'une classe à la reprise de l'école GRIMM au mois de mai

OUIII et NONNNN ! (La maîtresse : ils ont fait ce qu'ils pouvaient heureusement qu'ils étaient là. C'est mieux avec la maîtresse).

Luc : Oui un peu mieux que la maîtresse.

Thomas : Non ils n'étaient pas bien.

Margaux : Non pas de bons profs.

Léonie : C'était pas facile pour les devoirs en allemand.

Pour Anaé et Lucie : Oui pour 7 élèves pensent que papa et maman étaient moins bons que la maîtresse.

13. Est-ce que vous vous rendez compte que c'était une période inédite ?

Les deux : Non.

Nelson : Oui, on pouvait toujours aller à l'école sauf en 2020.

Ensemble : Oui.

Aaron : Non. Il y a eu un confinement en 1900 quelque chose. C'était pendant une guerre.

Hanaé : Je ne me rends pas compte.

Gabriel : C'était si long.

Victoria : C'est peut-être arrivé au moyen âge donc je ne me pose pas ces questions.

Naël et Emma : Oui. Pas au début mais plus ils en parlaient à la télé plus on comprenait.

Gabriel : Macron a même répété que c'était la guerre.

Oui.

Enzo : Ils ont construit des nouveaux hôpitaux.

Warren : Ha bon !

On pourra le voir plus tard dans les livres d'histoire.



14. Qu'avez-vous fait pendant le confinement que vous n'aviez jamais fait avant ?

Les deux : J'ai joué avec mes sœurs.

Quentin : Moi je n'avais pas le droit d'aller dehors pour que je ne joue pas avec mes voisins.

Margaux : J'ai eu un cochon d'inde. J'en avais un et il a « pondu » un autre.

Agssi : J'ai travaillé de la maison.

Lorena : J'ai pu jouer avec mon frère.

Lena : J'ai lu des histoires à ma petite sœur.

Aaron : Dormir dans le salon et regarder la télé toute la journée.

Hanaé : Faire une cabane géante dans le salon, devant pékin express et dormir dedans. J'ai aussi fait un « Yes Man Challenge » !!

Gabriel : J'ai travaillé sur « facecaime » et fait de la boxe avec papa dans le jardin.

Lorys : Faire le travail à la maison.

Victoria : Ça me gêne de dire ça, mais je suis devenue accroc aux écrans.

Gabriel : Manger non sérieusement j'ai passé beaucoup de temps à la maison, et même trouvé un chat qui venait dans mon jardin.

Emma : J'ai eu beaucoup de temps libre, lu des livres et j'ai appris à connaître mes 4 chiens.

Regarder la télé le matin (il y avait les devoirs à la télé) - être toute la journée sur la switch - jouer avec mes parents - jouer aux marionnettes.

Anton : On faisait les devoirs et pour la récré on allait dans le jardin.

Enzo F : On a fait une cabane dans les arbres avec papa.

Margaux : Je pouvais me lever tard.

Swan : Faire un Rubik's Cube parce que j'avais rien d'autre à faire.

Clémentine : Manger !!!

Warren : S'occuper plus de mes animaux.

Alexia : Plus d'activités manuelles.

Arrêter de faire du foot pour Titouan et de la danse pour Solène.





15. Avez-vous eu peur des personnes avec les masques ?

Ryad : Non mais c'est perturbant dans les magasins.

Nelson : Non. Le masque venait d'arriver pour exister.

Quentin : Non car c'est pour nous protéger.

Tous : Presque pas/ pas du tout.

Lorys : Oui car ils ont peut-être le coronavirus.

Agsi : Non car on ne peut pas l'attraper car ils ont un masque.

Victoria : Non mais ils sont durs à reconnaître.

Eva : J'ai pas peur car c'est qu'ils font attention. Le masque je le porte aussi car je suis fragile.

Maël : Non. Je trouve même les masques noirs, ou ceux avec un nez de chat à moustache trop beaux.

En majorité non.

Maëlys : Oui car certains ressemblaient à des monstres.

Elias : Oui j'ai eu peur la première fois car je croyais qu'ils étaient malades

Elerina : Un peu au début.

Pas vraiment peur mais ça fait bizarre au début et après on s'habitue.

16. Que se passait-il le soir à 20 h. (Bruits/applaudissements...)?

Ryad : Macron parlait à la télé.

Estéban : Je ne sais pas.

Nelson : Des fois, des nuits blanches pour pas dormir Des gens faisaient du bruit... ? Peut-être pour un spectacle.

Margaux : J'ai entendu du bruit et de la musique.

Ensemble : Non aucune idée.

Hanaé : Des applaudissements. Je prenais une cuillère et une casserole et je tapais Emmanuel Macron parlait aussi à la télé.

Lorys : C'était pour remercier les soignants.

Aaron : On a applaudi et c'était aussi le journal. Mais ça ne sert à rien car il n'y a pas d'hôpital près de chez moi.

Les filles : Macron qui parlait.

Nicolas : Les gens applaudissaient les infirmières.

Tous : Le président parlait à la télé.

Gabriel : Des gens faisaient du bruit avec des casseroles.

Lissandro : Quelqu'un parlait à la télé, c'était Macron.

Marvin : Il y avait des gilets jaunes.

Zoé : Moi j'ai applaudi les soignants.

Maiwenn : Applaudissement pour les personnes qui soignaient les malades.

Lucas : Un couvre-feu.

Anton : Taper dans les casseroles.

Enzo : Des applaudissements.

Margaux : On applaudissait pour féliciter les infirmiers.

Emmanuel MACRON il parlait - Emma : on applaudissait aux fenêtres pour les infirmières.



17. Quelle est la première chose que vous avez faite tout de suite après le déconfinement ?

Ryad : J'ai sauté sur mon vélo.

Estéban : Je suis retourné à l'école.

Quentin : Je suis retourné à l'école. Les tables étaient comme au CP.

Nelson : J'ai fait une balade en vélo tout seul.

Lena : Je me suis promenée.

Agsi : Je suis sortie dans la rue.

Gabriel : Aller à l'école.

Aaron : Aller à l'école et voir mon père.

Hanaé : En vacances chez ma mamie.

Lorys : Sortir dehors et crier « Vive le déconfinement ».

Victoria : J'ai fait la fête.

Eva : Aller à l'école. J'étais contente moi.

Nicolas : Moi l'école mais pas trop content.

Gabriel : Je suis allé au McDo.

Emma : Je suis sortie.

Aller dehors avec ma trottinette.

Oscar : Voir ma cousine.

Maria : Faire du vélo.

Izya : Revoir ma famille.

Léonie : Dormir chez ma cousine.

Ludivine : Aller au restaurant.

Solène : Aller au parc, sortir.

Alexia : Acheter des gerbilles.

Emma : Reprendre les entraînements de foot.

Clémentine : Reprendre les entraînements de cheval.

Titouan : Acheter des nouveaux habits.





Aménagement d'un sens de circulation au périscolaire



Panneau école fermée à l'élémentaire PERRAULT pendant le confinement

Pour les enfants de soignants :

18. Avez-vous eu peur pour vos parents ?

Quentin : Moi j'ai eu peur car s'ils mourraient il faudrait que j'aille chez papi / mamie.

Agsi : J'ai eu peur pour mes parents qu'ils attrapent le COVID et qu'ils meurent.

Gabriel : Oui parce qu'ils pouvaient attraper le corona.

Hanaé : Ma mamie et tata font très attention.

Mael : Non pas vraiment car ils étaient bien protégés.

Zoé : Un petit peu peur

Maëlys : Peur qu'ils l'attrapent.

19. Est-ce que c'était compliqué d'être les seuls à aller à l'école ?

Gabriel : Non parce qu'il y avait d'autres enfants.

Mael : Non. Ça n'était pas compliqué.

20. Qui vous a gardé ?

Gabriel / Lorys : Mes parents à tour de rôle.

Mael : Des fois je restais avec ma sœur.

Zoé : Mes voisins ou tata.

Maëlys : Ma nounou ou j'allais à l'école.

Erwann : Mon papa me gardait quand maman devait travailler.



A la fin de chaque rencontre nous leur avons exposé notre souhait d'un dessin afin d'illustrer la couverture de ce BIM mais aussi de mettre de la couleur dans votre lecture. Nous vous laissons apprécier leur travail.

La rédaction de ce dossier se termine à la mi-novembre alors que nous sommes encore confinés pour la deuxième fois...

L'année 2020 s'achève doucement au rythme des chiffres quotidiens du nombre de cas positifs, d'hospitalisations et de décès qui détermineront la suite que donnera notre gouvernement à cette situation si particulière.

Allons-nous pouvoir nous retrouver en famille ? Dans quelles conditions ? Pourrons-nous enfin nous réunir entre amis pour partager des moments de convivialité ? Tant de questions sans réponse.

Alors que l'espoir de jours meilleurs hante tous les esprits, gageons que dans un avenir plus ou moins proche, chacun puisse reprendre le cours de sa vie, une vie normale, comme avant, vivre, tout simplement...

Calendrier des manifestations 2021

Période	Date	Manifestation et lieu de déroulement	Organisateur
Janvier	5	Ramassage des sapins dans la commune, merci de déposer votre sapin sur le trottoir avant 8 heures du matin	Commune de Volgelsheim
	13	Don du Sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes	Amicale des Donneurs de Sang
	23	Pièce de Théâtre à la salle des fêtes	Théâtre du Quiproquo
Février	10	Théâtre tout public du "Papa de Lila"	ART-RHENA
Mars	13	Pièce de Théâtre à la salle des fêtes	Compagnie des Juste-à-Temps
Avril	2-3-4 et 5	Exposition internationale d'orchidées à la salle des fêtes	Amazon - Commune de Volgelsheim
	17	Concert de l'Orchestre d'harmonie de Volgelsheim à 15h à la salle des fêtes	Orchestre d'Harmonie
	18	Marché aux puces	CAVO
	24	Spectacle de magie	Magic Events
Mai	12	Don du Sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes	Amicale des Donneurs de Sang
	15	AlsaComédie à la salle des fêtes	AlsaComédie
	à définir	Journée citoyenne	Commune de Volgelsheim
Juin	12	Gala annuel association Toa'Nui à la salle des fêtes	Association Toa'Nui
	21	Fête de la Musique à la salle des fêtes à partir de 18h	Commune de Volgelsheim / CAVO
Juillet	12	Bœuf à la broche et feux d'artifice à la salle des fêtes	Commune de Volgelsheim / Avenir Vauban 97
Septembre	4	Journée des associations / Fête des 3 petits cochons à la salle des fêtes	ADEV et CAVO
	8	Don du Sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes	Amicale des Donneurs de sang
Octobre	2 et 3	Gala de danse Tango Argentin à la salle des fêtes	Tango Emotion Colmar
	9	Spectacle de mentalisme - Benoît ROSEMOND à 20 h à la salle des fêtes	Magic Events
Novembre	10	Cérémonie commémorative de l'Armistice devant la Mairie à 18h30	Commune de Volgelsheim
	13-14	Exposition vente Passion Création - Samedi après-midi 14h-18h Dimanche 10h-18h à la salle des fêtes	Commune de Volgelsheim - CAVO
	26	Illuminations de Noël Place de l'Europe à 17h30	Commune de Volgelsheim
	27	Cabaret	5 ^{ème} Avenue

* toutes ces dates sont données à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées ou annulées à tout moment.

ASSOCIATIONS

Adresses et Contacts

Associations sportives

Airsoft

Section 6

M. OTT Benoît

15, rue Martin Schongauer - 68600 VOLGELSHEIM

07 68 90 03 89 - section6.airsoft@gmail.com

Arts Martiaux

Club des Arts Martiaux

Mme TROTTIER Véronique

5 rue Albert Schultz - 68600 ALGOLSHEIM

06 60 59 49 86 - veronique.nello@gmail.com

Athlétisme

Athlétisme Volgelsheim

M. LICHTLE Matthieu

1 rue Henner - 68000 COLMAR

06 12 19 12 50 - mathieulicht@gmail.com

Boxe

DMJ Boxing

M. ANKRI Julien

4 rue des Peupliers - 68600 VOLGELSHEIM

06 78 73 81 04 - ankrijulian858@gmail.com

Danse et musique

Espoir du Rhin

M. SCHUTZ Marcel

7, rue du parc Fleuri - 68600 BIESHEIM

06 34 42 09 46 - marcel.schutz@orange.fr

Danse tahitienne

TOA'NUI

Madame WEYH Katia

30, rue du Ballon d'Alsace - 68740 FESSENHEIM

06 19 66 70 65 - toanui68@outlook.fr

Football

AVENIR Vauban 97

M. POLEDNICK William

1, rue de l'Hôtel de ville - 68600 NEUF-BRISACH

06 77 33 80 99 - avenirvauban97@alsace.lgef.fr

Gymnastique

Gymnastique Volontaire

Mme KELLER Birgit

6 rue des Villas - 68600 VOLGELSHEIM

03 89 72 05 12 - birgit.keller@orange.fr

Pêche

Association de pêche

étang de la Petite Hollande

M. GREINER Romain

12 rue Albert Schweitzer - 68320 KUNHEIM

06 01 37 02 11 - romain_greiner@hotmail.fr

Quilles

Société de Quilles Echo du Rhin

M. ROQUES Kevin

204 route d'Ingersheim - 68000 COLMAR

09 84 05 41 94 - echodurhin@free.fr

Tennis

Tennis Club Volgelsheim / Vogelgrun

M. MARCINIAK Frédéric

25F rue de Neuf-Brisach - 68600 VOLGELSHEIM

09 86 29 05 70 - marcniak.frederic@bbox.fr

Tir à l'arc

Compagnie des Archers

M. REDELSPERGER Frédéric

5 rue du Moulin - 68600 HEITEREN

06 62 63 51 62 - fredelsperger@free.fr

Associations culturelles et culturelles

Bibliothèque

Association Livre et Culture

Mme GROSS Danielle

Impasse des Ecureuils - 68600 VOLGELSHEIM

03 89 72 60 75 - bibliotheque@volgelsheim.fr

Cours de langue, informatique...

ALACTRA

M. BEHRA Patrick

16 rue d'Alsace - 68600 ALGOLSHEIM

03 89 72 68 74 - patrick@behra.fr

La Chapelle.com

M. HANNHARDT Thomas

1, rue Rouget de l'Isle - 68600 NEUF-BRISACH

03 69 34 12 21 - thomas.hannhardt@gmail.com

Loisirs

Musique

Orchestre d'Harmonie de Volgelsheim

M. LIDY Etienne

Voie Romaine - 68600 VOLGELSHEIM

03 89 72 57 52 - serrurerie.lidy@wanadoo.fr

Organisation spectacle/animation

Magic Events

M. HOUSIERE Daniel

40 rue des Marguerites - 68600 WOLFGANTZEN

06 14 29 08 41 - magic.events.68@gmail.com

Sapeurs-Pompiers

Amicale des Sapeurs-Pompiers

M. BARLIER Jérôme

4, rue des Trois Lopins - 68600 VOLGELSHEIM

06 48 95 84 74 - barlier.j@hotmail.fr

Chef du Corps de Première Intervention de Volgelsheim

Adjudant chef WOLFS Aristide

Place de l'Europe - 68600 VOLGELSHEIM

06 84 94 48 80 - Aristide.Wolfs@sdis68.fr

Théâtre

Compagnie des Juste-à-Temps

Mme KOPP Christine

8 rue des Peupliers - 68600 VOLGELSHEIM

03 89 72 71 35 - christine.kopp@neuf.fr

Train touristique

Chemin de Fer Touristique du Rhin

M. KISTLER Philippe

26 rue Jean-Jaurès - 68170 RIXHEIM

03 89 77 51 44

chemindefertouristiquedurhin@numericable.fr

Yoga

Un temps pour Soi

M. DIETSCH Jean-Marc

7a rue de Neuf-Brisach - 68600 VOLGELSHEIM

06 33 49 07 67 - monique.desfours@gmail.com

Commerçants et Artisans (Association de)

ADEV

M. BENOIST Christophe

5 rue des Artisans - 68600 VOLGELSHEIM

06 40 09 07 49 - volgelsheim@mrbricolage.fr

Divers

Comité Associatif regroupant les associations de Volgelsheim

C.A.VO.

M. TAILLEFER Jean-Luc

19a, rue de la Libération

68600 VOLGELSHEIM

06 33 39 86 20 - cavo68600@gmail.com

Don du Sang

Donneurs de Sang Bénévoles

Mme SCHAAL Odile

5 rue des Peupliers - 68600 VOLGELSHEIM

03 89 72 65 72 - odile.schaal@laposte.net

Maison Saint Jean XXIII

Mme SKOROPAD Micheline

6 rue des Peupliers - 68600 VOLGELSHEIM

03 89 72 73 47 - bs6472720@gmail.com

